

78^e rapport de gestion 1985

**78^e rapport de gestion
de la Banque nationale suisse 1985**

Table des matières

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse	
1. Environnement international	5
2. Evolution de l'économie suisse	6
3. Politique de la Banque nationale	7
B. L'évolution de l'économie mondiale	
1. Conjoncture générale	9
2. Politiques monétaire et budgétaire	12
3. Marchés monétaire et financier	14
4. Endettement international et coopération monétaire	16
C. L'évolution économique en Suisse	
1. Conjoncture générale	18
2. Evolution monétaire	25
3. Autres aspects de la politique de l'institut d'émission	37
D. Les opérations de la Banque nationale	
1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux	41
2. Trafic des paiements	46
3. Services rendus à la Confédération	49
4. Résultats	50
E. Autorités et personnel de la Banque	58
F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale	62
G. Annexes	65

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse

1. Environnement international

En 1985, la croissance de l'économie mondiale a faibli à la suite surtout du ralentissement observé aux Etats-Unis; l'essor de la conjoncture américaine avait été le principal moteur de l'économie mondiale durant les deux années précédentes. L'expansion a perdu de sa vigueur au Japon également, mais le rythme de croissance s'est accéléré en Europe, grâce à la demande intérieure plus vive. Dans l'ensemble, le produit national brut des pays de l'OCDE a augmenté de près de 3% en termes réels, contre 5% environ l'année précédente.

Affaiblissement de la croissance économique mondiale

Le commerce mondial a perdu lui aussi de son dynamisme. Selon des estimations du GATT, son volume a progressé de 2 à 3% seulement, après avoir augmenté de près de 9% en 1984. Ce net ralentissement peut être attribué en majeure partie à l'affaiblissement de la croissance des importations dans les pays industrialisés, notamment aux Etats-Unis et au Japon. En outre, les mesures protectionnistes ont contribué à freiner les échanges internationaux.

Net ralentissement du commerce mondial

En Europe, l'amélioration de la conjoncture a été accompagnée pour la première fois d'une progression de l'emploi. Celle-ci a été cependant inférieure à l'augmentation de la population active, en particulier dans les grands pays, de sorte que le taux de chômage s'est élevé encore légèrement dans les Etats membres de la Communauté économique européenne. En revanche, la part des chômeurs à la population active a fléchi aux Etats-Unis et au Japon.

Légère hausse de l'emploi dans la zone de l'OCDE

Dans la zone de l'OCDE, la lutte contre l'inflation a été couronnée de nouveaux succès. Le taux moyen de renchérissement s'est inscrit à 4,6%, passant ainsi à un niveau qui n'avait plus été observé depuis 1968.

Recul du renchérissement dans la zone de l'OCDE

Le ralentissement de la croissance dans les pays de l'OCDE a entraîné notamment une stagnation de la demande de matières premières, ce qui a restreint les possibilités d'exportations de nombreux pays en développement et pays nouvellement industrialisés. En outre, la baisse des prix des matières premières a réduit les recettes tirées des exportations. Etant donné ces circonstances, la capacité de paiement de maints pays s'est détériorée, et l'endettement global des pays en développement a augmenté de nouveau.

Endettement accru des pays en développement

Le déficit de la balance des transactions courantes des Etats-Unis s'est alourdi une fois encore. Le Japon et plusieurs pays européens ayant enregistré d'importants soldes actifs, l'augmentation du déficit global de la zone de l'OCDE est restée toutefois relativement modérée.

Fort déficit de la balance courante des Etats-Unis

La position concurrentielle des producteurs américains s'étant détériorée à la suite du cours élevé du dollar, des pressions accrues ont été exercées sur le gouvernement des Etats-Unis pour que celui-ci adopte des mesures protectionnistes. Aussi le retour du dollar à des niveaux plus appropriés face aux principales autres monnaies a-t-il été la préoccupation centrale de la réunion que le Groupe des Cinq — Etats-Unis, Japon, République fédérale d'Allemagne, France et Royaume-Uni — a

Efforts en vue d'améliorer la coopération en matière de politique économique

tenue le 22 septembre à New York. Les participants sont convenus de mieux harmoniser leur politique économique — notamment par une réduction du déficit budgétaire aux Etats-Unis et une stimulation de la demande intérieure au Japon — et d'effectuer des interventions concertées en vue de faire fléchir le dollar sur les marchés des changes.

Assouplissement de la politique monétaire, politique budgétaire divergente

La politique monétaire a été assouplie, en particulier aux Etats-Unis, et les taux d'intérêt ont diminué. Le dollar ayant faibli au cours de l'année sur les marchés des changes, l'approvisionnement en monnaie est devenu un peu plus ample dans nombre de pays, en dehors des Etats-Unis. La politique budgétaire est restée généralement restrictive en Europe et au Japon, alors que les dépenses publiques augmentaient de nouveau fortement aux Etats-Unis.

2. Evolution de l'économie suisse

Croissance vigoureuse de l'économie suisse

En Suisse, la croissance économique s'est renforcée grâce à la vigueur des exportations et des investissements; selon des estimations, le produit intérieur brut réel a augmenté de 3,7%. L'accroissement de la demande globale est allé de pair avec une accélération de la production industrielle, une hausse du taux d'occupation des capacités techniques et un ralentissement du rythme d'expansion des importations réelles. L'emploi a progressé, pour la première fois depuis quatre ans, et le taux de chômage a diminué.

Fortes impulsions venant des exportations

Cette année également, de fortes impulsions sont venues de la demande étrangère. En particulier, les exportateurs ont pu augmenter une fois encore leurs ventes aux Etats-Unis. Les succès obtenus sur les marchés extérieurs s'expliquent dans une large mesure par les efforts entrepris ces dernières années en vue d'améliorer la structure de l'offre. En outre, le cours élevé du dollar a favorisé la compétitivité des produits suisses.

Augmentation des investissements en biens d'équipement et de la consommation privée

Les investissements ont suivi eux aussi une évolution réjouissante. Avec les exportations, ils ont fourni la principale contribution à la croissance économique. Les investissements en biens d'équipement ont progressé très vivement, les entreprises ayant enregistré des bénéfices en hausse et leurs perspectives étant favorables dans ce domaine. Dans la construction toutefois, la croissance a faibli du fait de la stagnation dans le secteur du logement; en revanche, les constructions destinées à l'industrie et à l'artisanat se sont accrues fortement. La consommation privée a augmenté à un rythme plus soutenu que l'année précédente.

Excédent de la balance courante

Selon des estimations, le solde actif de la balance des transactions courantes — balance des revenus — a passé à environ 11,1 milliards de francs. L'excédent de la balance des services et les revenus nets de capitaux se sont accrues, alors que le déficit de la balance commerciale diminuait légèrement.

Le taux annuel moyen de renchérissement s'est inscrit à 3,4%, contre 2,9% en 1984. Cette accélération peut être attribuée à la conjoncture, mais aussi à l'hiver rigoureux et à l'envolée du cours du dollar, deux facteurs qui ont entraîné une hausse sensible des prix des biens importés au début de l'année.

Renchérissement plus élevé

3. Politique de la Banque nationale

Depuis le milieu des années septante, la Banque nationale mène une politique de la masse monétaire, axée sur la stabilisation du niveau des prix en Suisse. Son point de mire n'est pas tant le renchérissement momentané que l'évolution à moyen terme du niveau des prix. A court terme, les prix peuvent subir des chocs monétaires et réels, dus notamment à l'évolution des cours de change et de la conjoncture.

Politique monétaire axée sur la stabilité des prix

Le taux d'expansion de l'agrégat monétaire, qui permet d'obtenir, à moyen terme, un niveau stable des prix, doit être fixé de telle sorte que l'évolution de la masse monétaire soit en rapport avec la croissance réelle de l'économie. Il faut tenir compte également des habitudes de paiements du public; leurs modifications, qui découlent des innovations dans le domaine financier, sont cependant si lentes, au moins dans la phase initiale, qu'on peut les négliger dans la fixation d'un objectif monétaire annuel. Au cours des prochaines années, le potentiel de production de l'économie suisse devrait augmenter annuellement de quelque 2%. Aussi, en guise de ligne directrice, la Banque nationale peut-elle considérer pour le moment qu'une croissance annuelle de la monnaie centrale ajustée d'environ 2% conduira, à moyen terme, à la stabilité du niveau des prix.

Croissance de l'agrégat monétaire et croissance réelle de l'économie

De 1982 à 1984, la Banque nationale a fixé à 3% son objectif d'expansion annuelle de la monnaie centrale ajustée. Durant cette période, l'augmentation effective de la monnaie centrale s'est inscrite à 2,9% en moyenne, taux qui correspond assez exactement à l'objectif. Bien que dans l'ensemble très modérée, cette croissance était cependant trop forte pour éliminer intégralement l'inflation dont le taux annuel était monté passagèrement à plus de 7% en 1981. Délibérément, la Banque nationale ne s'est rapprochée que peu à peu de l'objectif de stabilité du niveau des prix. En menant une politique sans à-coups, elle a voulu éviter des fluctuations excessives des taux d'intérêt et des cours de change. En outre, il fallait agir avec prudence eu égard à la récession mondiale et à la lenteur avec laquelle l'économie suisse, touchée à partir de 1982, s'est reprise.

Lutte graduelle contre le renchérissement

A la fin de 1984, il était particulièrement difficile de prévoir l'évolution de la conjoncture en Suisse. Etant donné le net ralentissement que marquait la croissance aux Etats-Unis, un nouvel affaiblissement de l'activité ne pouvait être exclu. Dans ces

Croissance monétaire inférieure à l'objectif en 1985

circonstances, la Banque nationale décida de fixer encore une fois à 3% l'objectif monétaire pour l'année 1985. Dès les premiers mois de l'année cependant, tous les indicateurs conjoncturels ont annoncé une croissance économique vigoureuse. Ainsi, la Banque nationale a pu donner un caractère un peu plus restrictif à sa politique monétaire et se rapprocher plus rapidement du rythme de 2% qu'elle vise à moyen terme. Au cours de l'année, l'expansion de la monnaie centrale ajustée a ralenti, passant en moyenne de 2,5% au premier semestre à 1,9% au second.

Objectif monétaire fixé
à 2% pour 1986

En accord avec le Conseil fédéral, la Banque nationale a annoncé son intention d'augmenter la monnaie centrale ajustée de 2% en 1986. La croissance effective de cet agrégat s'étant inscrite en moyenne à 2,2% en 1985, la réduction de 3% à 2% de l'objectif n'est liée à aucune modification notable du cours de la politique monétaire.

B. L'évolution de l'économie mondiale

1. Conjoncture générale

Dans les Etats membres de l'OCDE, le produit national brut réel a progressé d'environ 2,7% en 1985, contre près de 5% l'année précédente. Le ralentissement peut être attribué principalement à l'affaiblissement du dynamisme de la conjoncture américaine. Après une expansion de 6,6% en 1984, le produit national brut réel des Etats-Unis a augmenté de 2,3% seulement; ce fléchissement s'explique par l'affaiblissement de la demande intérieure et par le recul des exportations. Au Japon, l'essor économique, soutenu fortement par les exportations, a perdu de sa vigueur du fait que les importations américaines n'ont augmenté plus que faiblement; en termes réels, la croissance du produit national brut a passé de 5% en 1984 à 4,3% l'année suivante.

Affaiblissement de l'essor économique aux Etats-Unis et au Japon

En revanche, les impulsions venant de la demande intérieure se sont accrues dans la plupart des pays industrialisés européens, de sorte que la reprise économique y a gagné en vigueur et est devenue plus autonome. Atteignant 3,5%, la croissance réelle au Royaume-Uni a été la plus forte de tous les grands pays européens. En République fédérale d'Allemagne, la conjoncture s'est redressée au second semestre, après la régression due à la vague de froid très rigoureuse du début de l'année. Dans ces deux pays, les investissements et, dans une mesure croissante, la consommation privée ont été, avec les exportations, les principaux éléments moteurs de la conjoncture. L'économie italienne a progressé à peu près au même rythme qu'en 1984, les principales impulsions venant des exportations. Par contre, la croissance a fléchi légèrement en France, où le ralentissement de l'expansion des exportations n'a pas été compensé par la reprise, trop hésitante, de la demande intérieure.

Raffermissment de la conjoncture en Europe

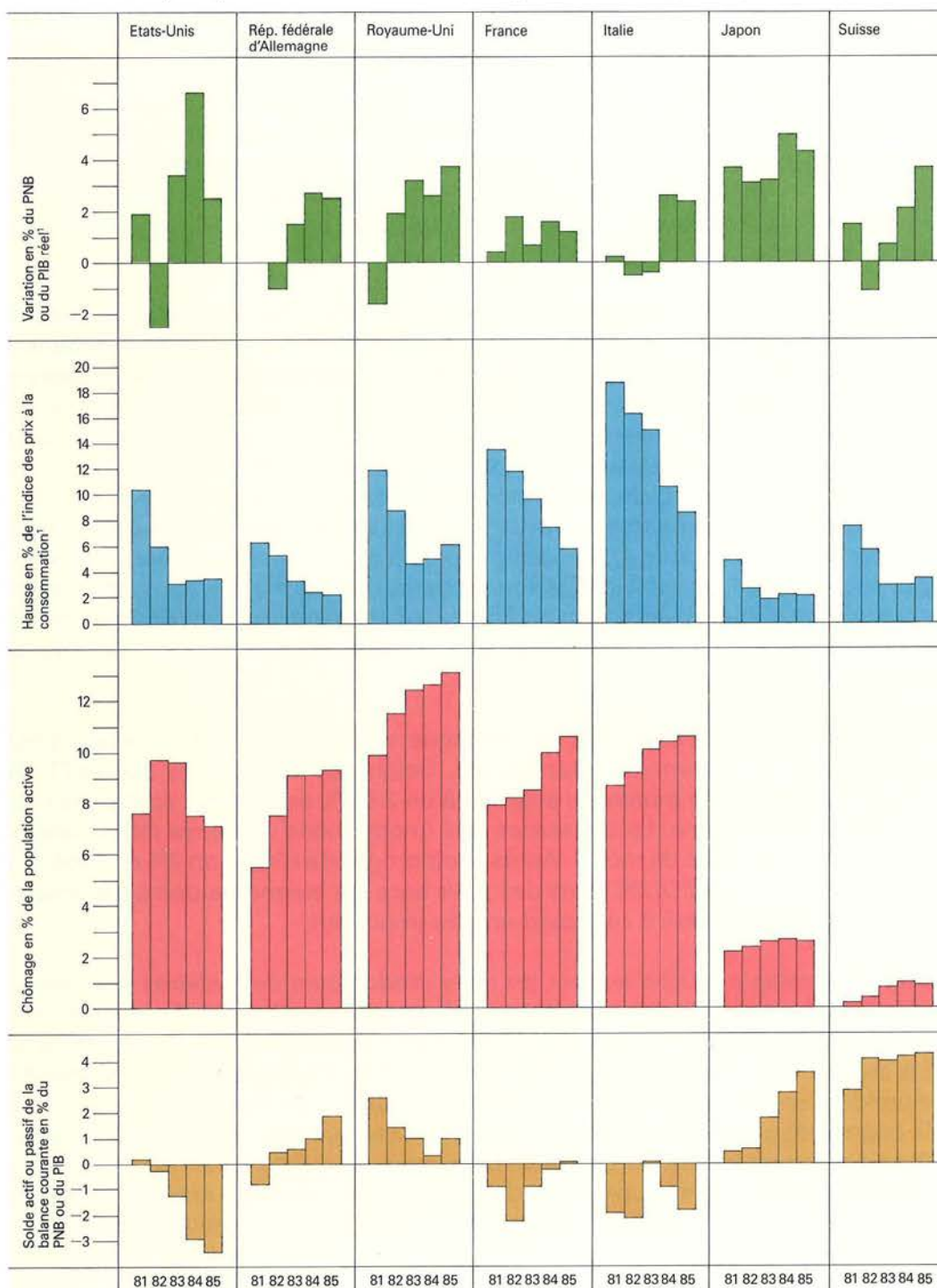
L'affaiblissement de l'expansion économique aux Etats-Unis et au Japon s'est répercuté sur le commerce international. Selon des estimations du GATT, le volume du commerce mondial a augmenté de 2 à 3% seulement, contre près de 9% l'année précédente. La croissance des importations des pays industrialisés occidentaux a diminué de moitié. Après avoir progressé d'environ 7% en 1984, les achats de la zone de l'OCDE dans des pays tiers ont stagné; la demande américaine, plus faible, a joué à cet égard un rôle important.

Croissance réduite du commerce mondial

Cette stagnation a touché surtout les pays producteurs de matières premières, qu'ils soient en développement ou nouvellement industrialisés. En volume, les livraisons à l'étranger des pays exportateurs de pétrole ont chuté de près de 10%, et la croissance des exportations des autres pays en développement s'est réduite de moitié. Dans les pays africains et latino-américains, le produit national brut réel n'a augmenté que de près de 3% en moyenne. En revanche, l'expansion a atteint 7% en termes réels dans les pays asiatiques nouvellement industrialisés, qui sont moins dépendants des exportations de matières premières. La croissance a sans doute diminué aussi dans les pays à commerce d'Etat, à la suite d'un affaiblissement des exportations.

Augmentation plus faible des exportations des pays en développement

Evolution de quelques indicateurs économiques dans les principaux pays



¹ Variation par rapport à l'année précédente

La balance des transactions courantes des Etats-Unis a enregistré un nouveau record en 1985; son déficit a atteint en effet environ 118 milliards de dollars, soit quelque 3% du produit national brut. La détérioration a été toutefois moins vive qu'en 1984, année où le solde passif avait doublé pour s'inscrire à 100 milliards de dollars en chiffre rond. D'un autre côté, plusieurs pays industrialisés ont dégagé des excédents fortement accrus. Ainsi, le solde actif du Japon a passé de 35 milliards en 1984 à 47 milliards de dollars l'année suivante, et celui de la République fédérale d'Allemagne, de près de 6 milliards à 13 milliards. Dans l'ensemble, les balances courantes des plus petits pays ont été nettement mieux équilibrées. Les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse ont enregistré eux aussi des excédents substantiels. Pour la zone de l'OCDE, le déficit global de la balance courante est estimé à environ 72 milliards de dollars, contre 64 milliards en 1984.

Balances courantes: déficit américain et excédent japonais

La stagnation de la demande de matières premières et la baisse des prix de celles-ci — en moyenne, mais sans les produits énergétiques, les prix des matières premières ont fléchi d'environ 11% d'une année à l'autre — ont entraîné une diminution des recettes que les pays en développement et les pays nouvellement industrialisés tirent de leurs exportations. Cependant, le déficit global des balances courantes de ce groupe de pays a relativement peu augmenté, grâce à une réduction des importations.

Balances courantes déficitaires des pays en développement

Le renchérissement a continué son mouvement de repli dans la plupart des pays industrialisés. Son taux moyen pour la zone de l'OCDE a passé à 4,6%, niveau qui n'avait plus été observé depuis 1968. Ce succès peut être attribué à la croissance monétaire modérée au cours des dernières années, mais aussi au recul des prix des matières premières et à une politique salariale empreinte souvent de circonspection. En Asie, les taux de renchérissement sont restés généralement bas. L'inflation n'a toutefois pas encore pu être jugulée dans maints pays du Proche-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine, où la hausse des prix est très forte.

Modération du renchérissement dans la zone de l'OCDE, mais forte inflation dans des pays en développement

Sur le marché du travail, des tendances à l'amélioration ont été observées dans la plupart des pays de l'OCDE. Pour la première fois depuis 1980, l'emploi a progressé légèrement en Europe, mais l'augmentation n'a pas suffi à absorber l'accroissement de la population active. Dans les pays de la Communauté économique européenne, le taux de chômage s'est élevé encore légèrement pour atteindre 11%. En revanche, le nombre des chômeurs a fléchi aux Etats-Unis et au Japon, grâce à la hausse de l'emploi. Dans la zone de l'OCDE, on recensait à la fin de l'année environ 31 millions de chômeurs, chiffre qui représente quelque 9% de la population active.

Légère amélioration de l'emploi dans les pays de l'OCDE

2. Politiques monétaire et budgétaire

Dépassement de l'objectif monétaire aux Etats-Unis

En 1985, la plupart des pays industrialisés ont mené une politique monétaire un peu moins restrictive. L'expansion des agrégats monétaires a été particulièrement vigoureuse aux Etats-Unis; elle a reflété l'inquiétude croissante du Système de Réserve Fédérale face à l'affaiblissement de la conjoncture et au cours élevé du dollar. Comme l'objectif monétaire était déjà largement dépassé au premier semestre, la banque centrale américaine a révisé à la hausse, au mois de juillet, la fourchette choisie pour M_1 . Mais ce nouvel objectif a été lui aussi dépassé au cours du second semestre. A l'occasion de la révision de son objectif, la Réserve Fédérale a rappelé que la suppression de dispositions réglementant les taux d'intérêt et l'introduction de nouvelles formes de dépôts avaient restreint la portée de M_1 en tant qu'indicateur de la politique monétaire. Les crédits octroyés au secteur non bancaire se sont accrus à un rythme plus élevé que prévu, alors que M_2 et M_3 ont évolué dans le cadre fixé.

Evolution conforme à l'objectif en Allemagne, mais dépassements au Royaume-Uni et en France

Le repli que le cours du dollar a marqué parallèlement à l'assouplissement de la politique monétaire américaine a été mis à profit, en Europe, pour relever un peu l'approvisionnement en monnaie. La Banque fédérale d'Allemagne a maintenu la croissance de la monnaie centrale dans la fourchette choisie, mais des dépassements sensibles des objectifs ont été enregistrés au Royaume-Uni et en France. Comme aux Etats-Unis, les agrégats utilisés dans ces deux pays pour suivre l'évolution monétaire ont subi des distorsions dues à des innovations financières. De ce fait, les autorités monétaires françaises ont redéfini les agrégats monétaires et choisi d'axer leur politique, à partir du début de 1986, sur M_3 qui répond à une définition plus large que M_2R , l'agrégat utilisé jusque-là. Quant aux autorités monétaires britanniques, elles ont abandonné l'objectif qu'elles avaient fixé en termes de M_3 sterling pour la période correspondant à l'année budgétaire 1985/1986. En Italie, le conflit entre le contrôle de l'expansion monétaire et le financement du déficit budgétaire est devenu plus aigu; la croissance de M_2 a dépassé fortement l'objectif que la Banque d'Italie avait adopté dans le cadre de son programme de lutte contre l'inflation. Au Japon, en revanche, la masse monétaire a évolué approximativement dans le cadre prévu.

Réajustement des parités au sein du SME

Au sein du Système monétaire européen (SME), le calme a régné durant le premier semestre. Par la suite toutefois, la lire italienne a subi de telles pressions qu'il a fallu réajuster les parités le 20 juillet. Lors de cette huitième adaptation des cours-pivots, la lire a été dévaluée de 6%, et les autres monnaies du SME, réévaluées de 2%.

Politique budgétaire: caractère expansionniste aux Etats-Unis, mais restrictif dans les autres pays de l'OCDE

La divergence observée ces dernières années entre la politique budgétaire des Etats-Unis et celle des autres pays de l'OCDE s'est maintenue. Aux Etats-Unis, les dépenses publiques ont augmenté de nouveau fortement et la part du déficit public au produit national brut s'est élevée. En revanche, la plupart des pays industrialisés ont continué de mener une politique axée sur la réduction des déficits publics. En

Objectifs monétaires fixés dans quelques pays

Pays	Agrégat	Période	Objectif	Evolution effective
Etats-Unis	M ₁ ¹	du 2 ^e trim. 1985 au 4 ^e trim. 1985	3—8%	11,6%
	M ₂	du 4 ^e trim. 1984 au 4 ^e trim. 1985	6—9%	8,6%
	M ₃	du 4 ^e trim. 1984 au 4 ^e trim. 1985	6—9,5%	8,0%
Royaume-Uni	M ₀	de la mi-février 1985 à la mi-avril 1986	3—7%	
	M ₃	de la mi-février 1985 à la mi-avril 1986	5—9% ²	
République fédérale d'Allemagne	monnaie centrale	du 4 ^e trim. 1984 au 4 ^e trim. 1985	3—5%	4,5%
France	M ₂ R	de décembre 1984 à décembre 1985 ³	4—6%	
Japon	M ₂ +CD	du 2 ^e trim. 1985 au 2 ^e trim. 1986	8% ⁴	
Suisse	monnaie centrale ajustée	1985	3% ⁵	2,2%

¹ Objectif révisé; l'objectif initial, pour la période allant du 4^e trimestre de 1984 au 4^e trimestre de 1985, était de 4—7%.

² L'objectif a été abandonné au mois d'octobre.

³ Moyenne des mois de novembre, décembre et janvier.

⁴ Projection.

⁵ Moyenne des taux de variation calculés chaque mois par rapport à l'année précédente.

République fédérale d'Allemagne et au Japon notamment, la part de l'accroissement de l'endettement public au produit national brut a diminué sensiblement.

Le déficit croissant de la balance courante américaine et les fortes pressions protectionnistes qu'il engendre ont renforcé la volonté de parvenir à une meilleure convergence et à une meilleure coordination des politiques économiques. Cette volonté, manifeste dans un rapport du Groupe des Dix sur le système monétaire international, s'est concrétisée surtout lors de la réunion que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Cinq ont tenue à New York. Un plan d'action a été adopté à cette occasion afin de mieux coordonner la politique économique des cinq pays et de faire baisser le cours du dollar, vis-à-vis du yen principalement, par des interventions sur les marchés des changes. Les Etats-Unis se sont déclarés prêts à réduire leur déficit budgétaire; un pas important a été accompli dans cette voie, au mois de décembre, lorsque le Congrès a approuvé une loi prévoyant la suppression du déficit budgétaire d'ici à 1991. Le Japon a annoncé une stimulation de la demande intérieure et une ouverture plus large de ses marchés. Quant aux pays européens, ils ont souligné leur intention de développer, par des mesures d'ordre fiscal surtout, un cadre général plus propice à une croissance économique durable et sans inflation.

Meilleure coordination
des politiques écono-
miques

3. Marchés monétaire et financier

Baisse des taux d'intérêt

Après avoir augmenté au début de l'année, les taux d'intérêt se sont inscrits en baisse dans presque tous les Etats membres de l'OCDE. L'ampleur du recul a varié toutefois d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, les taux ont fléchi de quelque deux points, entre les mois de mars et de juin, pour passer à 7,5% sur le marché monétaire et à 10% sur le marché des capitaux. Les rémunérations à court terme ont augmenté légèrement, à la suite de la dépréciation du dollar au mois de juillet, puis se sont stabilisées à près de 8%. En République fédérale d'Allemagne, les taux d'intérêt ont été orientés le plus souvent à la baisse; entre les mois de mars et de décembre, les rémunérations à court terme ont diminué d'environ 6% à 4,5%, et les taux à long terme, de 7,6% à 6%. La politique plus restrictive que les autorités monétaires britanniques ont menée au début de l'année a fait passer les taux à court terme au-dessus des taux à long terme; les rémunérations servies sur le marché monétaire ont fléchi par la suite, sans retrouver toutefois un niveau inférieur aux taux du marché financier. Au Japon, les taux d'intérêt sont restés stables sur le marché de l'argent, pendant les trois premiers trimestres, et ont fléchi légèrement sur le marché des capitaux. Un revirement a eu lieu au mois d'octobre, à la suite des mesures prises par la banque centrale japonaise pour faire monter le yen face au dollar; ces mesures ont entraîné une hausse des rémunérations à court terme comme des taux à long terme.

Boom sur les marchés des actions

Les perspectives conjoncturelles favorables et la baisse des taux d'intérêt ont engendré une hausse des cours des actions sur tous les marchés. En Europe notamment, les bourses des actions ont enregistré une envolée des cours et le volume des transactions a atteint des chiffres records.

Affaiblissement du cours du dollar

Après un raffermissement vigoureux au début de l'année, le dollar a fléchi sur les marchés des changes face à toutes les principales autres monnaies, non sans marquer parfois de fortes fluctuations. Durant l'été, le repli du dollar s'est accéléré à la suite de la diminution de l'écart entre les taux d'intérêt américains et européens. Au début du mois de septembre toutefois, la monnaie américaine a regagné du terrain, sous l'effet d'indicateurs conjoncturels encourageants. En annonçant, en septembre, leur intention d'agir pour renforcer le yen et les monnaies européennes vis-à-vis du dollar, les pays du Groupe des Cinq ont déclenché une nette baisse de la monnaie américaine; ce mouvement a continué grâce à de fortes interventions sur les marchés des changes.

Libéralisation des marchés financiers

Le processus de libéralisation des marchés financiers s'est poursuivi en 1985. Plusieurs pays, parmi lesquels figure la République fédérale d'Allemagne, ont assoupli les dispositions régissant les exportations de capitaux et autorisé de nouveaux instruments financiers. Au Japon, les autorités monétaires ont élargi davantage l'accès au marché des euro-yens et approuvé la création, à Tokyo, d'une zone franche pour les activités bancaires internationales. Sur les marchés monétaire et

financier japonais, les dispositions réglementant les taux d'intérêt ont été prudemment assouplies et l'accès au marché des valeurs mobilières a été étendu à des établissements étrangers. Au Royaume-Uni, l'abolition des différences existant dans le traitement fiscal des dépôts a contribué à intensifier la concurrence dans le secteur financier. La France et l'Italie ont démantelé des dispositions dans le domaine du contrôle des changes essentiellement.

Cours en dollars de quelques monnaies



4. Endettement international et coopération monétaire

Gravité persistante du problème de l'endettement

L'endettement élevé des pays en développement est resté, en 1985, un des problèmes de politique économique internationale les plus pressants. Pris globalement, les pays débiteurs ne sont plus parvenus à stimuler leur croissance économique, ni à améliorer leur balance courante.

Aggravation du déficit de la balance courante des principaux pays débiteurs

Pour les quinze principaux pays débiteurs, l'excédent global de la balance commerciale a diminué d'un tiers, passant à environ 30 milliards de dollars en 1985. Leur balance courante, qui était à peu près équilibrée en 1984, est ainsi redevenue déficitaire. L'endettement global de ces pays atteignait quelque 440 milliards de dollars en 1985. Mesuré à leurs exportations, le service de l'intérêt s'est alourdi, alors qu'il avait diminué légèrement en 1984.

Pas de solution au problème de l'endettement sans une amélioration du cadre général

Pour résoudre le problème de l'endettement, il faut améliorer les structures de la production et le cadre économique général. Il s'agit notamment d'assainir le secteur public, de réduire les déficits budgétaires et de lutter contre l'inflation par une politique monétaire efficace. Aujourd'hui, les pays débiteurs reconnaissent en majorité qu'un assainissement de leur économie implique une réduction radicale de l'inflation qui, ici et là, échappe à tout contrôle. Dans le programme d'assainissement qu'elle a adopté au mois d'août, l'Argentine a prévu des mesures plus rigoureuses que celles qui étaient demandées par le Fonds monétaire international (FMI). Pour l'essentiel toutefois, les adaptations structurelles les plus urgentes n'ont pas encore eu lieu.

Nouveaux accords de rééchelonnement

De nombreux accords de rééchelonnement ont été conclus en 1985. Avant d'accepter un prolongement de leurs crédits, les banques commerciales ont exigé en général la négociation, avec le FMI, d'un programme d'assainissement économique. Ainsi, le Mexique et l'Argentine ont obtenu des banques commerciales, après avoir passé un accord avec le FMI, des rééchelonnements portant sur un total de 62 milliards de dollars. Le Brésil, quant à lui, n'est pas parvenu à un accord avec le FMI.

«Plan Baker»

Un plan proposé par M. Baker, Secrétaire au Trésor des Etats-Unis, a été au coeur des discussions, à Séoul, lors de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. Ce plan («Program for Sustained Growth») vise à résoudre les problèmes des quinze pays les plus endettés et consiste, pour l'essentiel, à renforcer les efforts d'ajustement déployés jusque-là. Il met l'accent en particulier sur les mesures de politique économique que les pays endettés devraient appliquer pour favoriser la croissance et rétablir l'équilibre de leur balance des paiements. En outre, il veut stimuler l'octroi, par les banques multilatérales de développement, de crédits destinés à adapter les structures et accroître les prêts des banques commerciales aux pays en développement et aux pays nouvellement industrialisés.

Lors de l'Assemblée annuelle du FMI, une nouvelle réduction de l'accès élargi aux ressources du Fonds a été décidée; cet accès élargi avait été mis en place, en 1981, pour fournir aux Etats membres une possibilité de financement supplémentaire. La décision représente une étape de plus vers le retour à la politique normale de crédit du FMI. Une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) a été rejetée, la plupart des pays industrialisés estimant qu'il n'y a aucune pénurie générale de liquidités internationales.

Nouvelle étape vers la normalisation de la politique de crédit du FMI

Le Groupe des Dix — dont la Suisse est membre — a publié en 1985 un rapport sur le système monétaire international; selon ce rapport, le système monétaire ne nécessite aucune réforme institutionnelle fondamentale et un retour à un système de parités fixes est utopique. Les pays industrialisés devraient cependant intensifier leurs efforts pour mieux coordonner leur politique économique et vouer une plus grande attention aux répercussions que leur politique entraîne sur le plan international. Le rapport propose également la création d'un système de surveillance multilatérale, dans lequel le FMI jouerait un rôle de coordination.

Fonctionnement du système monétaire international

C. L'évolution économique en Suisse

1. Conjoncture générale

Produit intérieur brut et production industrielle

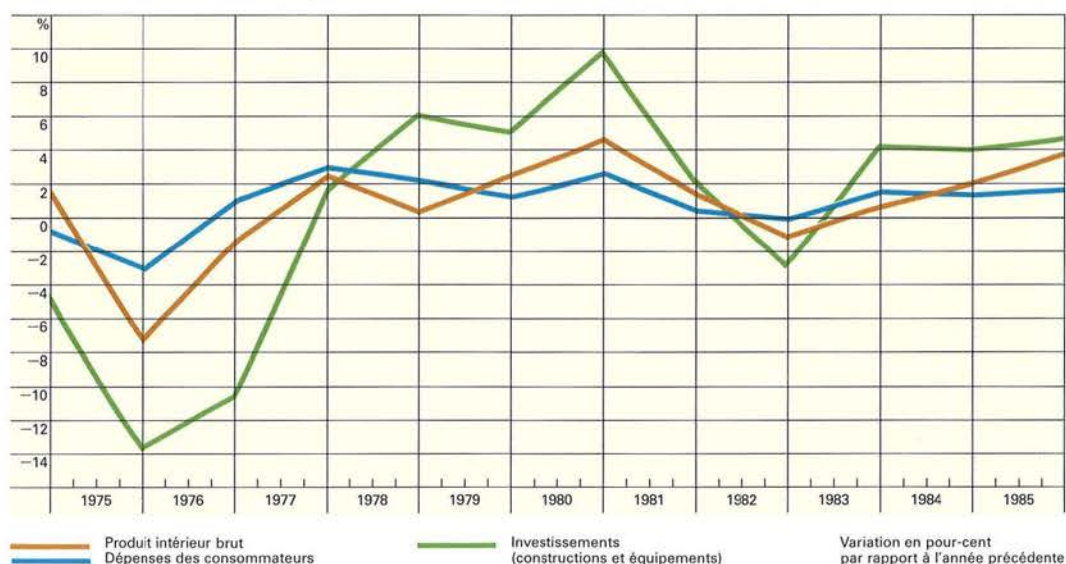
Forte croissance de l'économie suisse

En 1985, la conjoncture a été presque sans nuages en Suisse. Selon des estimations, la croissance du produit intérieur brut réel a atteint 3,7%, rythme qui n'avait plus été observé depuis l'année 1980. Les exportations et la demande intérieure y ont contribué à peu près dans la même proportion, mais les impulsions venant du marché intérieur se sont renforcées au cours de l'année.

Augmentation de la production industrielle

Aussi bien le secteur des services que l'industrie ont bénéficié du vigoureux essor conjoncturel. La production industrielle a augmenté de 5% par rapport à l'année précédente. Le taux d'utilisation des capacités techniques a passé de 84% à 86%, bien que ces capacités aient été accrues. Dans certaines industries, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée a même provoqué des goulets d'étranglement dans la production, vers la fin de l'année. La reprise conjoncturelle a été sensible dans presque toutes les branches; elle s'est étendue aussi à l'industrie des machines et à l'horlogerie, qui avaient dû lutter contre des problèmes structurels au cours des dernières années. Les industries liées à la construction ont ressenti toutefois le ralentissement de l'activité dans ce secteur et n'ont pas profité autant que les autres de l'essor conjoncturel.

Taux de croissance du produit intérieur brut, en valeur réelle



¹ Résultats provisoires des comptes nationaux, OFS

² Estimations du 15 novembre 1985 de la sous-commission «prévisions économiques» de la Commission pour les questions conjoncturelles

Consommation privée

La consommation privée, dont la part au produit intérieur brut atteint un peu plus de 60%, est la principale composante de la demande. Selon des estimations officielles, elle a progressé de 1,7% en termes réels, soit à un rythme légèrement plus rapide qu'en 1984. Au cours de l'année, le climat de consommation s'est amélioré et les ventes de biens de consommation durables ont augmenté sensiblement. Le tourisme a bénéficié lui aussi des bonnes dispositions des consommateurs. Le nombre des nuitées de la clientèle suisse s'est accru pour la première fois depuis 1981. L'afflux de visiteurs étrangers a toutefois stagné, l'augmentation des touristes américains ayant à peine compensé la diminution des hôtes européens.

Demande accrue

Investissements

Les investissements du secteur privé ont apporté eux aussi un important soutien à la conjoncture. Contribuant à raison d'un peu plus de 28% à la formation du produit intérieur brut, ils ont même dépassé légèrement leur part élevée de 1984. En termes réels, la croissance des investissements en biens d'équipement a atteint plus du double du taux observé l'année précédente. Dans le bâtiment toutefois, l'activité a perdu sensiblement de son dynamisme du fait de la stagnation dont a souffert le secteur du logement; le net accroissement des constructions industrielles et artisanales n'a pas compensé ce ralentissement. La stagnation a persisté dans le génie civil, la demande des collectivités publiques étant peu soutenue.

Forts investissements en biens d'équipement, stagnation dans la construction

La faible conjoncture dans le secteur de la construction a intensifié la concurrence et contraint les entreprises à faire des concessions en matière de prix. Mesuré à l'indice du coût de la construction de logements en ville de Zurich, le renchérissement n'a été que de 1,7% en 1985. Dans la construction, les prix ont ainsi augmenté à un rythme inférieur de moitié à la hausse de l'indice général du coût de la vie. L'assainissement des structures — diminution des capacités excédentaires et réduction du nombre des entreprises — se poursuivra probablement dans le secteur principal de la construction.

Faible hausse du coût de la construction

Atteignant 9% en termes réels, la croissance des investissements en biens d'équipement s'explique surtout par des efforts de rationalisation et de modernisation. Elle a été un peu plus forte dans les branches à vocation largement exportatrice que dans celles qui sont axées principalement sur le marché suisse.

Importants efforts de rationalisation

Les stocks ont continué leur mouvement de hausse. Ce mouvement a porté sur les stocks de matières premières et de produits semi-ouvrés, mais aussi, contrairement à l'année précédente, sur ceux de produits finis, les entreprises voulant s'assurer la possibilité d'effectuer de prompts livraisons.

Nouveau relèvement des stocks

Commerce extérieur

En 1985 également, les impulsions les plus vigoureuses sont venues des exportations. L'industrie suisse a bénéficié de la bonne conjoncture à l'étranger et, au premier semestre, du cours élevé du dollar. Les exportations de biens d'équipement ont enregistré la croissance la plus forte; celles de produits semi-ouvrés (y compris les matières premières) et celles de biens de consommation ont progressé à des rythmes un peu moins vifs. Dans l'ensemble, les livraisons à l'étranger de biens et de services se sont accrues d'environ 8% en volume (voir graphique ci-après). La hausse des exportations vers les Etats-Unis a été particulièrement forte; ce pays est resté le plus important client de la Suisse, après la République fédérale d'Allemagne. Les livraisons aux pays européens membres de l'OCDE — les deux tiers environ de la valeur totale des exportations — ont augmenté au même rythme que l'ensemble des exportations. Les achats effectués en Suisse par les pays non-membres de l'OCDE ont suivi des tendances divergentes. Alors que les ventes aux pays de l'OPEP diminuaient pour la troisième année consécutive, les pays non-exportateurs de pétrole, qui sont soit en développement, soit nouvellement industrialisés, ont augmenté une fois encore légèrement leurs importations de produits suisses.

Commerce extérieur¹



¹ Séries corrigées des variations saisonnières et lissées; données trimestrielles, selon l'indice II qui exclut les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités

Sous l'effet de la vigoureuse expansion économique, les importations se sont élevées d'environ 6% en volume (voir graphique ci-contre). Leur croissance est restée toutefois légèrement inférieure au taux observé l'année précédente et à celui des exportations. La hausse des investissements et la reconstitution des stocks ont entraîné un fort accroissement des importations de biens d'équipement ainsi que de matières premières et de produits semi-ouvrés. Les achats à l'étranger de biens de consommation ont progressé à un rythme nettement plus lent que l'année précédente, et ceux de produits énergétiques ont diminué de nouveau.

Augmentation des importations

Balance des paiements

La balance des transactions courantes ou balance des revenus — résultat des importations et des exportations de marchandises et de services, y compris les revenus de facteurs, ainsi que des transferts sans contrepartie — s'est soldée par un excédent de recettes estimé à 11,1 milliards de francs, contre 8,9 milliards en 1984. Depuis 1980, année où un déficit de 0,9 milliard de francs avait été enregistré, l'excédent n'a pas cessé de croître.

Excédent de la balance courante

Par rapport à l'année précédente, le déficit de la balance commerciale — solde du trafic de marchandises — a diminué à 8,5 milliards, alors que l'excédent des services augmentait à 9,5 milliards de francs. Si les recettes nettes provenant du tourisme ont stagné, l'excédent que les banques ont tiré de leurs opérations hors bilan avec l'étranger s'est accru. Le solde actif des revenus de facteurs a progressé lui

Léger recul du déficit de la balance commerciale — excédents accrus pour les services et les revenus de facteurs

Balance des paiements, de 1983 à 1985 Soldes en milliards de francs¹

	1983	1984	1985
I. Transactions courantes (balance des revenus)	8,1	8,9	11,1 p
Trafic de marchandises	— 7,9	— 9,0	— 8,5 p
Services	7,8	8,3	9,5 p
Revenus de facteurs ²	10,1	11,6	12,3 p
Transferts sans contrepartie	— 1,9	— 2,0	— 2,2 p
II. Mouvements de capitaux	— 7,3	— 5,4	— 8,3 p
Investissements directs	— 0,4	— 1,5	...
Investissements de portefeuille	— 8,4	— 7,0	...
Banques commerciales	— 1,1	— 6,4	—15,2 p
Autres mouvements de capitaux	— 7,5	— 0,3	...
Erreurs et omissions	10,1	9,8	...
III. Réserves monétaires de la BNS ³	0,8	3,5	2,8
Intérêts sur les placements de devises	2,8	3,1	3,4
Transactions sur devises ⁴	— 2,0	0,4	— 0,6

p = chiffre provisoire.

... aucune donnée disponible.

¹ Le signe moins (—) signifie un excédent des importations sur les exportations, dans les transactions courantes, et une exportation de capitaux, dans les mouvements de capitaux.

² Revenus du travail et des capitaux.

³ Sans les ajustements de valeur; le signe plus (+) signifie une augmentation des réserves de la BNS et le signe moins (—), une diminution.

⁴ Le signe plus (+) signifie des achats nets et le signe moins (—), des ventes nettes.

aussi. Les revenus des capitaux placés à l'étranger ont augmenté cependant à un rythme inférieur à l'année précédente, du fait de la diminution des taux d'intérêt; les salaires versés à des non-résidents ont atteint un montant plus élevé à la suite du nombre accru des frontaliers. Dans les transferts sans contrepartie, le solde passif s'est inscrit à 2,2 milliards de francs.

Exportations nettes de capitaux plus élevées

Les exportations nettes de capitaux ont augmenté à 8,3 milliards de francs. Ce montant correspond à l'accroissement que les créances nettes sur l'étranger des banques commerciales, des entreprises et des particuliers ont enregistré grâce à l'excédent de la balance des transactions courantes. Les exportations nettes de capitaux des banques commerciales ont atteint 15,2 milliards de francs; les deux tiers environ de ce montant provenaient d'opérations fiduciaires. Si celles-ci avaient entraîné en 1983, à la suite de remboursements, une légère importation nette de capitaux, elles ont conduit à des exportations nettes s'élevant à 2,9 milliards en 1984 et à 9,7 milliards de francs en 1985.

Augmentation des créances nettes de la BNS sur l'étranger

La différence de 2,8 milliards de francs entre le solde des transactions courantes et les exportations de capitaux du secteur privé correspond à l'augmentation des créances de la Banque nationale sur l'étranger. L'institut d'émission a enregistré des recettes de 3,4 milliards de francs sur ses placements de devises et des cessions de devises pour un montant de 0,6 milliard. Si l'on tient compte des ajustements de valeur dus à la baisse du cours du dollar, soit 3,6 milliards de francs, la position extérieure nette de la Banque nationale vis-à-vis de l'étranger a fléchi de 0,8 milliard en 1985.

Finances publiques

Hausse de la consommation publique

En termes réels, les dépenses courantes des collectivités publiques se sont accrues approximativement au même rythme que les dépenses des consommateurs. Leur part au produit intérieur brut étant nettement moins élevée, elles n'ont que peu contribué à la croissance économique.

Déficit accru de la Confédération

En 1985, le compte financier de la Confédération s'est soldé par un déficit de 696 millions de francs. Ce résultat correspond approximativement à ce qui était prévu au budget, mais représente une détérioration par rapport au déficit de 448 millions de francs enregistré en 1984. Les dépenses, qui ont atteint 22,9 milliards de francs, se sont accrues de 5,7%, et les recettes ont augmenté de 4,7%, passant à 22,2 milliards.

Diminution des déficits des cantons et des communes

Pour 1985, les budgets cantonaux portaient sur 29,5 milliards de francs de dépenses et 28,4 milliards de recettes; les comptes des cantons boucleront par un déficit probablement plus faible que celui qui ressort des budgets. Avec des dépenses de 27,8 milliards et des recettes de 27,5 milliards, les cantons avaient enregistré en 1984 un déficit de 262 millions de francs, montant inférieur de plus de

la moitié au résultat de l'année précédente. Quant aux communes, elles devraient obtenir, en 1985, un excédent de dépenses inférieur à ce qui était attendu, leurs budgets prévoyant 22 milliards de dépenses et 21,7 milliards de francs de recettes.

Emploi et marché du travail

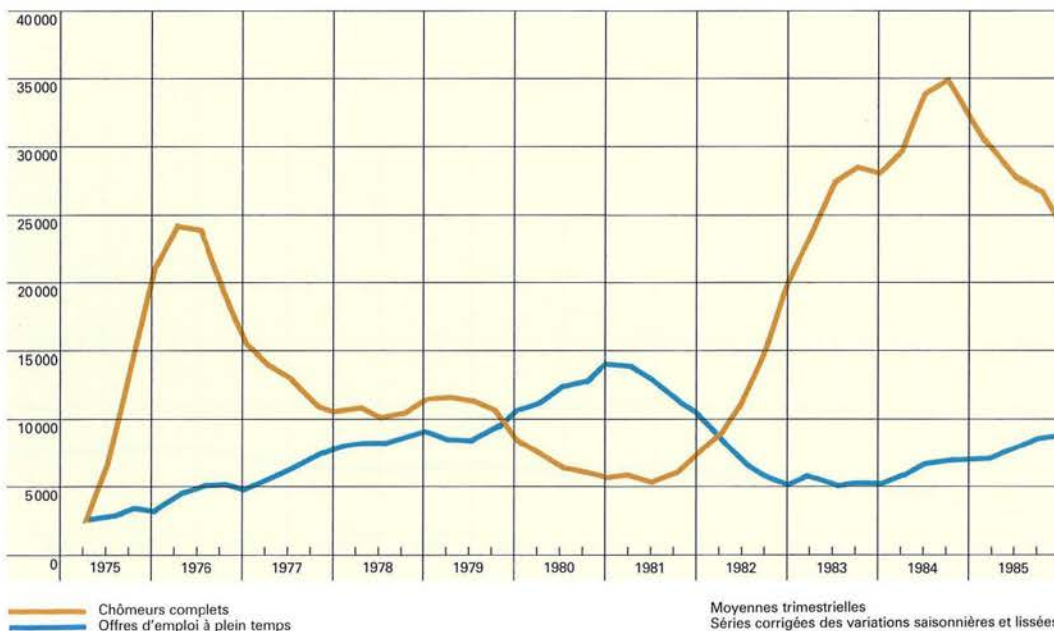
Pour la première fois depuis quatre ans, l'emploi a augmenté sensiblement sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture. En moyenne annuelle, le nombre des personnes occupées s'est accru de 0,8%, ce qui correspond à environ 20 000 emplois supplémentaires. La progression a été supérieure à la moyenne dans l'industrie manufacturière, les taux de croissance les plus élevés ayant été enregistrés dans des branches telles la métallurgie, l'industrie des machines et l'industrie chimique. L'augmentation de l'emploi a ralenti nettement dans le secteur des services; les banques et les compagnies d'assurances sont venues en tête pour la création d'emplois. Le nombre des personnes occupées a stagné dans le secteur principal de la construction.

Progression de l'emploi dans l'industrie et le secteur des services

Grâce à l'augmentation de l'emploi, le nombre des chômeurs complets a passé en moyenne de 35 185 en 1984 à 27 024 l'année suivante, et le taux de chômage a diminué de 1,1% à 0,9%. Le nombre des personnes touchées par des réductions de

Diminution du chômage et augmentation des offres d'emploi

Marché du travail



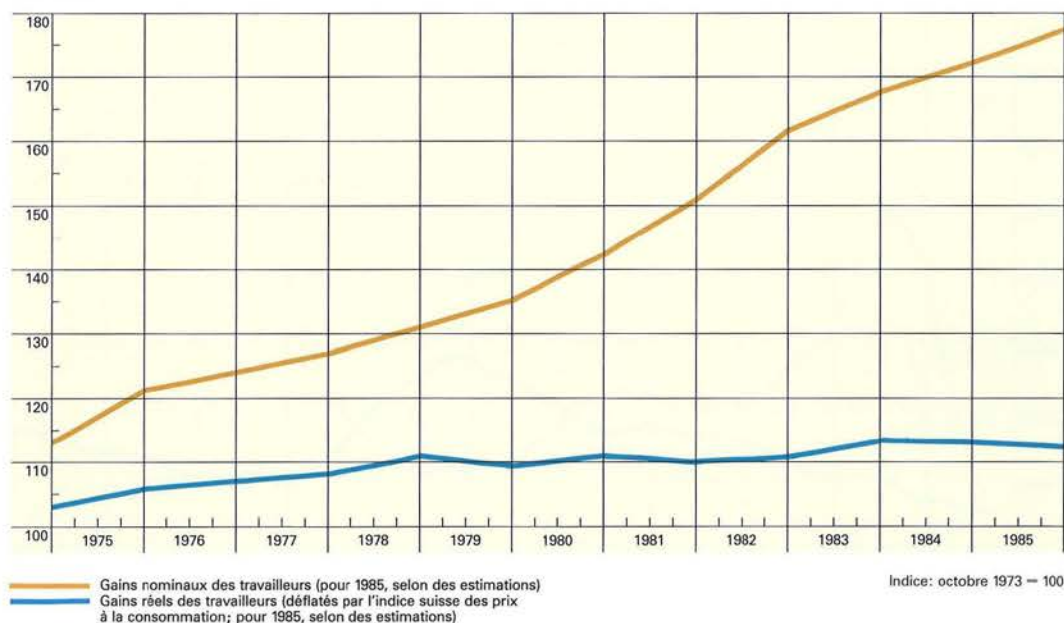
l'horaire de travail a reculé lui aussi fortement pour s'établir à 2000, niveau qui n'avait plus été observé depuis 1980. Simultanément, les offres d'emploi à plein temps ont augmenté.

Prix et salaires

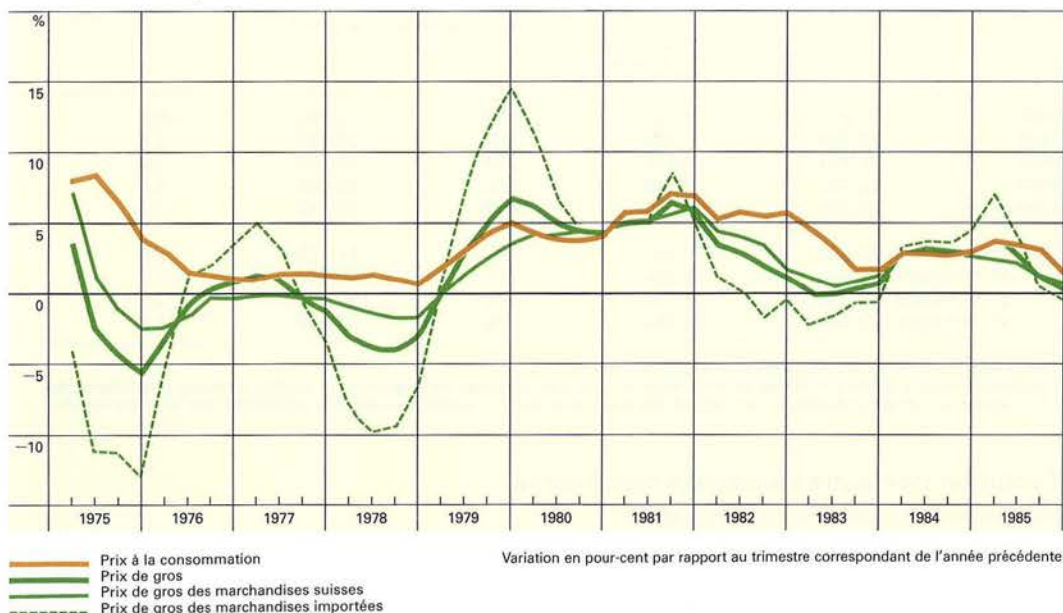
Hausse du taux annuel de renchérissement

Le taux annuel moyen de renchérissement s'est inscrit à 3,4%, dépassant ainsi son niveau de l'année précédente. Depuis 1983, année pendant laquelle la hausse de l'indice des prix à la consommation avait diminué de plus de la moitié pour s'établir passagèrement au-dessous de 2%, le renchérissement s'est donc de nouveau accéléré notablement. Cette accélération peut être attribuée en partie à l'augmentation de la demande, due à la reprise de la conjoncture. En outre, le froid très rigoureux qui a régné au début de l'année 1985 a entraîné de fortes majorations des prix de l'huile de chauffage et des légumes, et la vive revalorisation du dollar, pendant cette même période, a renchéri les marchandises importées. Le taux annuel de renchérissement atteignait 3,8% en moyenne au premier trimestre. La correction du cours du dollar a relâché les poussées qui s'exerçaient sur les prix, et le taux de renchérissement a faibli pour s'établir à 3,1% au quatrième trimestre.

Salaires



Evolution des prix



Au niveau des prix de gros, le renchérissement a fléchi encore plus nettement. Après avoir passé à 3,9% en moyenne au premier trimestre, la hausse en un an de l'indice des prix de gros n'a cessé de ralentir pour s'inscrire à 0,9% au dernier trimestre. En moyenne, les prix de gros ont augmenté de 2,3% en 1985. Les produits suisses ont renchéri de 2% et les marchandises importées, de 2,9%

Recul du taux annuel d'augmentation des prix de gros

Mesurés aux gains du personnel d'exploitation dans l'industrie, les arts et métiers et la construction, les salaires ont progressé de 3,1% entre le quatrième trimestre de 1984 et la période correspondante de 1985, contre 1,7% l'année précédente. Compte tenu du renchérissement moyen, les salaires réels ont diminué de 0,4%, après avoir reculé de 1,3% en 1984.

Légère diminution des salaires réels

2. Evolution monétaire

Agrégats monétaires

La monnaie centrale ajustée a augmenté en moyenne de 2,2% en 1985, contre 2,6% l'année précédente. Les deux composantes de la monnaie centrale, soit les billets en circulation et les avoirs en comptes de virements à la Banque nationale, ont enregistré une croissance, mais l'expansion des billets en circulation a faibli

Croissance monétaire inférieure à l'objectif

Evolution de la monnaie centrale ajustée Moyennes annuelles et trimestrielles

	Billets en circulation ¹	Avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements ¹	Crédits destinés aux échéances ¹	Monnaie centrale ajustée ^{1,2}	Variation en % ³
1981	21 912	6 742	668	27 986	-0,5
1982	22 064	7 102	467	28 699	2,6
1983	22 774	7 549	593	29 730	3,6
1984	23 263	7 826	605	30 484	2,6
1985	23 626	8 090	574	31 142	2,2
1985 1 ^{er} trimestre	23 838	7 853	578	31 113	2,4
2 ^e trimestre	23 520	7 954	612	30 862	2,7
3 ^e trimestre	23 263	8 000	478	30 785	2,1
4 ^e trimestre	23 883	8 554	628	31 809	1,5

¹ Moyenne des valeurs mensuelles, en millions de francs.

² Monnaie centrale ajustée = billets en circulation + avoirs en comptes de virements — crédits destinés aux échéances.

³ Par rapport à l'année précédente; en regard des années et des trimestres figurent des moyennes des taux mensuels.

Evolution des autres agrégats monétaires¹ Moyennes annuelles et trimestrielles²

	Numéraire en circulation ³		Dépôts à vue ⁴		Masse monétaire M ₁ ⁵			
	millions de fr.	variation % ¹⁰	millions de fr.	variation % ¹⁰	millions de fr.	variation % ¹⁰		
1981	20 573	0,3	32 800	- 5,2	53 372	- 3,1		
1982	20 776	1,0	34 633	5,8	55 408	3,9		
1983	21 399	3,0	38 047	10,3	59 446	7,5		
1984	21 896	2,3	39 156	2,9	61 052	2,7		
1985	22 153	1,2	38 933	- 0,6	61 085	0,0		
1985 1 ^{er} trimestre	22 278	3,1	37 948	- 2,6	60 226	- 0,5		
2 ^e trimestre	22 131	1,9	38 369	- 2,6	60 500	- 1,0		
3 ^e trimestre	21 738	0,3	37 967	0,3	59 706	0,3		
4 ^e trimestre	22 463	- 0,5	41 446	2,6	63 909	1,5		
	Quasi-monnaie ⁶		Masse monétaire M ₂ ⁷		Dépôts d'épargne ⁸		Masse monétaire M ₃ ⁹	
	millions de fr.	variation % ¹⁰	millions de fr.	variation % ¹⁰	millions de fr.	variation % ¹⁰	millions de fr.	variation % ¹⁰
1981	49 364	32,4	102 736	11,2	104 197	- 2,7	206 933	3,7
1982	49 223	1,7	104 631	2,1	106 816	2,7	211 448	2,2
1983	39 805	-18,1	99 251	- 5,1	126 824	18,9	226 075	6,9
1984	43 719	9,8	104 771	5,6	135 539	6,8	240 130	6,2
1985	51 368	17,6	112 453	7,3	139 321	2,9	251 774	4,9
1985 1 ^{er} trimestre	48 372	18,5	108 597	7,1	139 261	3,3	247 859	5,0
2 ^e trimestre	52 218	22,4	112 718	8,6	138 607	2,2	251 325	5,0
3 ^e trimestre	53 116	16,3	112 821	7,2	137 918	2,1	250 740	4,4
4 ^e trimestre	51 766	13,3	115 675	6,4	141 495	4,1	257 170	5,1

¹ Chiffres révisés; voir bulletin trimestriel I/1985, «Révision de la statistique monétaire», tableau 2, et Bulletin mensuel de la BNS, tableaux 11 et 12; Principauté de Liechtenstein = territoire étranger.

² Moyenne des valeurs mensuelles.

³ Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le secteur privé non bancaire.

⁴ Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses détenus dans les banques et en comptes de chèques postaux par des résidents du secteur privé non bancaire.

⁵ Masse monétaire M₁ = numéraire en circulation et dépôts à vue (sans les comptes-métal).

⁶ Quasi-monnaie = dépôts à terme détenus en francs suisses par des résidents.

⁷ Masse monétaire M₂ = M₁ et quasi-monnaie.

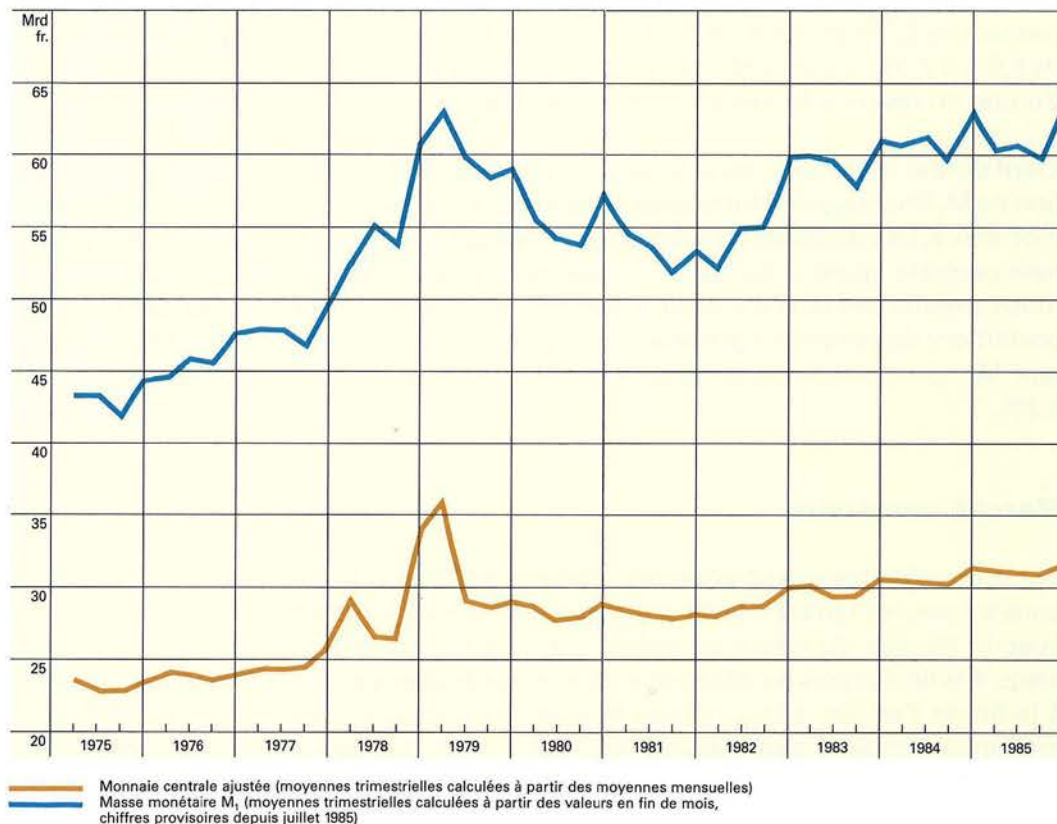
⁸ Dépôts d'épargne = dépôts d'épargne ainsi que livrets et carnets de dépôt détenus par des résidents du secteur non bancaire.

⁹ Masse monétaire M₃ = M₂ et dépôts d'épargne.

¹⁰ Par rapport à l'année précédente.

¹¹ Les variations figurant en regard des années et des trimestres sont des moyennes des taux calculés chaque mois par rapport à l'année précédente.

Monnaie centrale ajustée et masse monétaire M_1



fortement, en particulier au second semestre. Etant donné la conjoncture favorable, la Banque nationale a laissé cet agrégat croître à un rythme inférieur à l'objectif de 3%, afin de se rapprocher ainsi plus rapidement de l'expansion de 2%, visée à moyen terme. Pour l'année 1986, la Direction générale a réduit à 2%, en accord avec le Conseil fédéral, son objectif de croissance en termes de monnaie centrale ajustée.

Les masses monétaires répondant aux définitions plus larges ont suivi des évolutions divergentes. Comme les taux d'intérêt étaient encore élevés au premier semestre, la croissance des dépôts d'épargne a continué le mouvement de repli observé l'année précédente déjà. Les fonds qui ont afflué ont été placés en dépôts à terme, mais aussi sous des formes qui, telles les obligations de caisse, n'entrent pas dans la composition de M_3 . Des transferts ont été opérés des dépôts d'épargne et des dépôts à vue vers les dépôts à terme, de sorte que ceux-ci ont enregistré une croissance sensible durant le premier semestre. L'expansion du numéraire en circulation s'est ralentie et le volume des dépôts à vue a diminué. Au second semestre, les taux d'intérêt ont fléchi, mouvement qui a incité les investisseurs à choisir davantage des placements liquides, et les dépôts d'épargne sont redevenus eux

Evolution divergente
des agrégats M_1 , M_2 et
 M_3

aussi plus attrayants. Finalement, la croissance de la masse monétaire M_3 a faibli, passant de 6,2% en 1984 à 4,9% l'année suivante, alors que celle de M_2 augmentait de 5,6% à 7,3%. Quant à M_1 , elle a stagné d'une année à l'autre, après avoir enregistré une croissance fortement ralentie en 1984.

Accélération de la vitesse de circulation de M_1

Etant donné la vigoureuse croissance du produit national brut nominal, la stagnation de M_1 implique une forte accélération de la vitesse de circulation de cet agrégat monétaire. La vitesse de circulation de M_1 varie beaucoup plus que celle de la monnaie centrale ajustée, du fait principalement que les dépôts à vue réagissent aux mouvements des taux d'intérêt. Toutefois, les différences observées dans le comportement de ces deux agrégats se compensent dans le temps. Entre 1981 et 1985, tant M_1 que la monnaie centrale ajustée se sont accrues à un rythme moyen de 2,2%.

Marché monétaire

Hausse, puis recul des taux d'intérêt

Sur le marché des euro-francs, qui reflète assez bien la situation du marché monétaire suisse, les taux d'intérêt ont augmenté durant les premiers mois de l'année, avec la hausse du cours du dollar; par la suite, ils ont diminué graduellement jusqu'à la fin du mois de décembre. Les rémunérations à court terme s'inscrivaient, à la fin de l'année, à leur niveau le plus bas depuis le début de 1984, mais leur moyenne annuelle s'est élevée de 1984 à 1985. La baisse des taux étrangers, consécutive à l'assouplissement de la politique monétaire de plusieurs banques centrales, a réduit l'écart entre les taux d'intérêt suisses et étrangers.

Rémunérations servies sur le marché monétaire suisse

Les rémunérations servies par les grandes banques sur les dépôts à terme fixe et les rendements des créances comptables à court terme sur la Confédération ont suivi largement les mouvements des taux sur le marché des euro-francs. Pour des échéances comparables, l'écart entre les taux s'est élevé en moyenne entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{3}{4}$ de point. La Confédération, qui avait émis jusque-là des créances comptables à un, trois et six mois, a placé en automne 1985, pour la première fois, des créances à un an.

Augmentation des avoirs en comptes de virements

Mesuré aux avoirs que les banques détiennent en comptes de virements à l'institut d'émission, l'approvisionnement de l'économie en liquidités a augmenté un peu plus que l'année précédente. En moyenne annuelle, les avoirs en comptes de virements se sont inscrits à 8,1 milliards de francs, dépassant ainsi de 3,4% leur niveau de 1984.

Taux officiels inchangés

La Banque nationale a maintenu à 4% son taux de l'escompte et à 5 $\frac{1}{2}$ % son taux des avances sur nantissement. Bien que les taux du marché aient augmenté en moyenne légèrement d'une année à l'autre, la part des crédits d'escompte et des avances sur nantissement à l'ensemble des crédits de refinancement de l'institut d'émission n'a guère varié. Cette année également, le recours aux crédits tradition-

Crédits de refinancement de la Banque nationale

Mois	Crédits de refinancement en millions de francs, moyennes mensuelles des valeurs journalières							
	Swaps		Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Total		dont crédits destinés au financement des échéances ¹	
	(1)		(2)		(3) = (1) + (2)		(4)	
	1984	1985	1984	1985	1984	1985	1984	1985
Janvier	11 906	14 470	1 172	721	13 078	15 191	837	603
Février	12 279	12 926	585	938	12 864	13 864	113	493
Mars	12 142	13 344	827	973	12 969	14 317	441	639
Avril	11 318	13 047	1 158	1 268	12 476	14 315	708	689
Mai	11 922	13 256	601	1 191	12 523	14 447	146	577
Juin	11 860	13 585	1 078	996	12 938	14 581	681	569
Juillet	11 637	13 209	1 005	1 120	12 642	14 329	716	705
Août	11 932	13 202	916	731	12 848	13 933	595	250
Septembre	12 535	12 962	967	1 326	13 502	14 288	530	480
Octobre	12 047	12 945	1 072	1 151	13 119	14 096	525	519
Novembre	12 878	14 641	910	881	13 788	15 342	529	450
Décembre	15 966	16 756	1 300	1 224	17 266	17 980	1 443	916

¹ Correspond à la différence entre la monnaie centrale et la monnaie centrale ajustée.

nels a été élevé à l'approche des échéances mensuelles; afin de le compenser en partie, la Banque nationale n'a pas renouvelé, lors des fins de mois, la totalité des swaps arrivés à échéance.

Marché des changes et évolution des cours

Entre le début de l'année et la mi-mars, le dollar s'est revalorisé fortement pour atteindre fr. 2,94, niveau qui n'avait plus été observé depuis le mois d'octobre 1974. Par la suite toutefois, la monnaie américaine s'est repliée nettement et, immédiatement après la réunion que le Groupe des Cinq a tenue au mois de septembre, elle a perdu 15 centimes, passant à fr. 2,20. En moyenne annuelle, le franc suisse a fléchi de 3,5% par rapport au dollar; en 1984, il avait déjà reculé de 11%. Face au mark allemand, au franc français et au yen, le franc est resté relativement stable. Il a faibli vis-à-vis de la livre sterling, au premier semestre notamment, et s'est légèrement revalorisé par rapport à la lire italienne.

Dollar:
envolée au début de
l'année et repli au
second semestre

Après avoir fléchi au premier trimestre, l'indice du cours du franc, pondéré par les exportations vers nos quinze principaux partenaires commerciaux, s'est inscrit continuellement en hausse jusqu'à la fin de l'année. En moyenne, il était de 1,9% inférieur à son niveau de 1984. Le cours réel du franc, pondéré en fonction du commerce extérieur, a baissé de 2,6%, soit davantage que le cours nominal, du fait que le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la plupart des autres pays.

Baisse de la valeur
extérieure du franc

Evolution du cours du franc, en termes nominaux et réels



Marché des capitaux

Taux d'intérêt stables sur le marché financier

Sur le marché des capitaux, les taux d'intérêt sont restés relativement stables. Au début de l'année, ils ont augmenté quelque peu, mais passagèrement, à la suite de la hausse des taux à court terme. Tous les emprunts lancés par la Confédération, à l'exception de celui de mars, ont été assortis d'un coupon de $4\frac{3}{4}\%$. La légère progression de la demande de titres, apparue au second semestre, s'est traduite principalement par un relèvement des prix d'émission ou par un allongement des échéances. Sur le marché secondaire, les rendements ont faibli lentement à partir du mois d'avril; en moyenne annuelle, ils étaient légèrement inférieurs à leurs niveaux de 1984.

Diminution des taux des bons de caisse

Sous l'effet de la baisse des rémunérations à court terme, les taux des obligations de caisse ont diminué au second semestre; leur baisse a été plus forte que celle des rendements des emprunts obligataires. Après avoir légèrement relevé leurs taux au début de l'année, les grandes banques et les banques cantonales ont réduit d'un demi-point les rémunérations qu'elles servent sur les bons de caisse; cette baisse a été effectuée en deux étapes, l'une au début de septembre et l'autre en décembre. Comme l'année précédente, les taux des dépôts d'épargne et ceux des prêts hypothécaires sont restés inchangés.

Recours accru au marché suisse des capitaux

L'argent frais — valeur d'émission moins les conversions — prélevé sur le marché suisse des capitaux par les émissions publiques d'obligations de débiteurs suisses et étrangers et d'actions suisses a atteint 28 milliards de francs en 1985. Comme les

Taux d'intérêt — Situation en fin d'année

	1981 %	1982 %	1983 %	1984 %	1985 %
Taux officiel de l'escompte	6	4½	4	4	4
Taux officiel des avances sur nantissement	7	6	5½	5½	5½
Taux d'escompte privé	8	6	5½	5½	5½
Marché des euro-francs (taux à 3 mois)	9¾ ₁₆	3¾ ₁₆	3¾ ₄	4 ¹ / ₁₆	4
Dépôts à terme					
3— 5 mois	8¾ ₄	2½	3½	4½	3½
6— 8 mois	8½	2¾ ₄	3½	4½	3½
9—11 mois	8	2¾ ₄	3½	4½	3¾ ₄
12 mois	7¾ ₄	2¾ ₄	3½	4½	3¾ ₄
Créances comptables à 3 mois sur la Confédération ¹	7,995	2,789	3,311	4,077	3,351
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales ²	3,54	4,03	3,51	3,51	3,51
Obligations de caisse des grandes banques					
3 et 4 ans	6½	4¼	4½ ³	5	4¾ ₄
5 et 6 ans	6½	4½	4¾ ₄	5¼	5
7 et 8 ans	6¼	4½	4¾ ₄	5¼	5
Emprunts ⁴					
Confédération	5¾ ₄ ⁵	4¼ ⁶	4½ ⁷	4¾ ₄ ⁸	4¾ ₄ ⁹
Cantons, communes	6¼—6½	4—4½	4½—4¾ ₄	5	4¾ ₄
Banques	6¼—6¾ ₄	4½—4¾ ₄	4¾ ₄	5	5
Usines électriques	6¾ ₄	4½	4¾ ₄ —5	5—5¼	5
Industrie	7¼	5	4¾ ₄ —5½	5½	5¼
Rendement moyen des emprunts fédéraux ¹⁰	5,39	4,23	4,53	4,77	4,52

¹ Rendement des créances libérées au mois de décembre.

² Taux d'intérêt au début du mois de décembre.

³ 4 ans: 4¼%.

⁴ Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4^e trimestre.

⁵ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 5,40%).

⁶ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,07%).

⁷ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,45%).

⁸ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,70%).

⁹ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,56%).

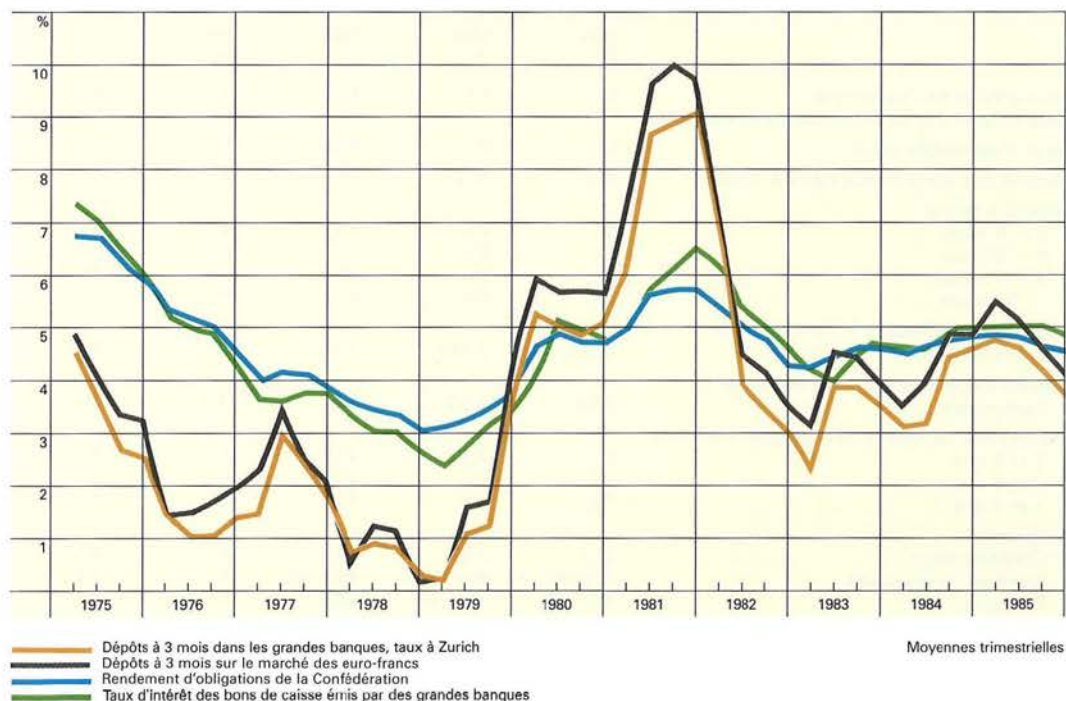
¹⁰ Calculé d'après l'échéance.

remboursements ont porté sur 5,3 milliards, le montant net demandé au marché s'est inscrit à 22,6 milliards de francs, contre 13,6 milliards l'année précédente.

L'augmentation du prélèvement net peut être attribuée principalement aux émissions accrues d'obligations étrangères; la part de celles-ci au volume total des émissions a passé de 50% en 1984 à 55% l'année suivante. Les émissions d'obligations suisses — à l'exception de celles des banques — ont relativement peu progressé pour trois raisons. La première est le besoin de financement relativement faible des collectivités publiques, la situation financière de la Confédération, des cantons et des communes s'étant améliorée globalement. En outre, la capacité d'autofinancement de l'industrie a augmenté, de sorte que peu d'emprunts industriels ont été lancés. Enfin, la forte hausse des cours des actions a permis aux entreprises de se procurer des fonds propres, à des conditions avantageuses, par l'émission d'actions. En 1985, l'indice des actions que calcule la Banque nationale s'est élevé de plus de 50% pour atteindre, à la fin de l'année, un nouveau record historique.

Forte expansion du volume des emprunts étrangers

Taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



Prélèvement net opéré sur le marché des capitaux par les émissions publiques en millions de francs

	1981	1982	1983	1984	1985
Emprunts de débiteurs suisses ¹	5 645,1	6 502,6	3 012,5	3 241,2	6 366,1
Actions suisses ²	1 894,1	345,5	869,3	1 282,8	2 058,3
Emprunts de débiteurs étrangers ¹	6 694,2	9 312,8	8 487,4	9 040,7	14 183,4
Total	14 233,4	16 160,9	12 369,2	13 564,7	22 607,8

¹ Valeur d'émission ./. conversions ./. remboursements.
² Valeur d'émission ./. remboursements.

Achats d'obligations sur le marché

En 1985, la Banque nationale a acquis des obligations suisses pour une valeur nominale de 316 millions de francs; après déduction des remboursements, soit 112,5 millions, son portefeuille a augmenté de 203,5 millions de francs. L'institut d'émission a ainsi poursuivi la politique de diversification de ses actifs, adoptée en 1982.

Accroissement des exportations de capitaux soumises à autorisation

Les autorisations que la Banque nationale a délivrées en vue d'exporter des capitaux ont porté sur 46,4 milliards de francs en 1985, un montant très supérieur à celui de l'année précédente (voir tableau ci-contre). Le volume brut élevé des exporta-

Autorisations d'exporter des capitaux, par catégories et par groupes de pays en pour-cent

Catégories	1981	1982	1983	1984	1985
Emprunts ¹	23,5	26,6	25,6	27,4	36,3
«Notes»	36,8	47,2	51,4	47,6	41,9
Crédits	39,7	26,2	22,9	25,0	21,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes de pays					
Pays industrialisés	71,1	74,7	78,7	73,7	79,2
Pays en développement	14,0	9,9	8,5	8,8	4,8
Pays à commerce d'Etat	4,5	1,4	1,1	2,3	3,6
OPEP	1,4	0,3	0,6	1,0	0,2
Organisations internationales ²	9,0	13,7	11,1	14,2	12,2
Total, en pour-cent	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total, en milliards de francs	32,2	37,5	40,2	40,9	46,4

¹ Y compris les emprunts en monnaies étrangères et les emprunts à deux monnaies.

² Banque mondiale, BAD, BID, BEI, CECA, Euratom, Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe.

tions de capitaux reflète l'importance de la Suisse en tant que place financière internationale, une forte partie de ces opérations étant souscrite par des étrangers et financée par des fonds étrangers. Les placements de «notes» ont joué de nouveau un rôle prépondérant. La part des émissions d'emprunts s'est accrue, alors que celle des crédits bancaires diminuait légèrement. Les emprunts à deux monnaies représentaient environ 7% du volume total des emprunts.

La vive progression des émissions publiques d'emprunts étrangers sur le marché suisse est due en partie au fait que les débiteurs ont recouru davantage à la possibilité de tirer profit des avantages offerts par le couplage d'emprunts avec des swaps à long terme sur monnaies. Elle s'explique également par la suppression du plafond de 200 millions de francs, par émission publique, pour les emprunts étrangers (voir page 37). La tendance, apparue à l'étranger, à lancer des émissions portant sur des montants élevés a pu ainsi s'étendre au marché suisse. La suppression du plafond a accru aussi l'attrait des émissions d'emprunts à coupon zéro.

Emissions publiques d'emprunts

La part des placements de «notes» à l'ensemble des exportations de capitaux est restée élevée en raison du fort volume des titres convertibles japonais — essor qui est lié à l'attente de tendances favorables sur les marchés boursiers nippons — mais aussi parce que cet instrument offre une plus grande souplesse que l'émission publique d'emprunts. 59% des placements de «notes» ont été effectués pour le compte de débiteurs japonais. La part relativement faible des crédits — elle était encore de 40% en 1981 — est imputable aux difficultés de paiement de maints pays lourdement endettés. Elle traduit également la substitution croissante de transactions hors bilan aux crédits bancaires internationaux; les banques cherchent ainsi à éviter d'avoir à relever leurs fonds propres — ces fonds étant relativement onéreux — et à diminuer leurs risques.

Part élevée des placements de «notes»

Faible part revenant aux pays en développement

La répartition par groupes de pays des autorisations d'exporter des capitaux s'est modifiée légèrement par rapport à l'année précédente. La part des pays industrialisés a augmenté, alors que celle des pays en développement diminuait. 12% revenaient aux organisations internationales de développement, dont la Banque mondiale, le plus important emprunteur sur le marché suisse des capitaux.

Bilans bancaires

Forte croissance des bilans

En 1985 comme l'année précédente, la bonne conjoncture a favorisé l'expansion des bilans bancaires. La baisse du cours du dollar a toutefois influé fortement sur certains postes, de sorte que la croissance des bilans des 71 banques a été de 7,2%, contre 10% en 1984; si le dollar était resté stable, les bilans se seraient accrus d'environ 12,7%.

Vive expansion des crédits en Suisse

L'activité économique plus intense s'est traduite surtout par une vigoureuse augmentation des crédits. Les octrois nets de crédits (remboursements déduits) ont atteint leur niveau de 1980, année de haute conjoncture (voir graphique, page 36). Le volume global des crédits bancaires a progressé de 9,4% en 1985, contre 7,4% l'année précédente. La répartition des crédits par catégories montre que les comptes débiteurs ont enregistré une expansion plus forte que celle des prêts hypothécaires. Les crédits aux collectivités de droit public — d'importance moindre, ces prêts figurent dans les graphiques parmi les comptes courants débiteurs — ont stagné, étant donné la bonne situation financière des communes. Contrairement à l'année précédente, les crédits ont été stimulés avant tout par la demande intérieure; les crédits de construction, qui ont peu augmenté, n'ont toutefois pas suivi cette tendance.

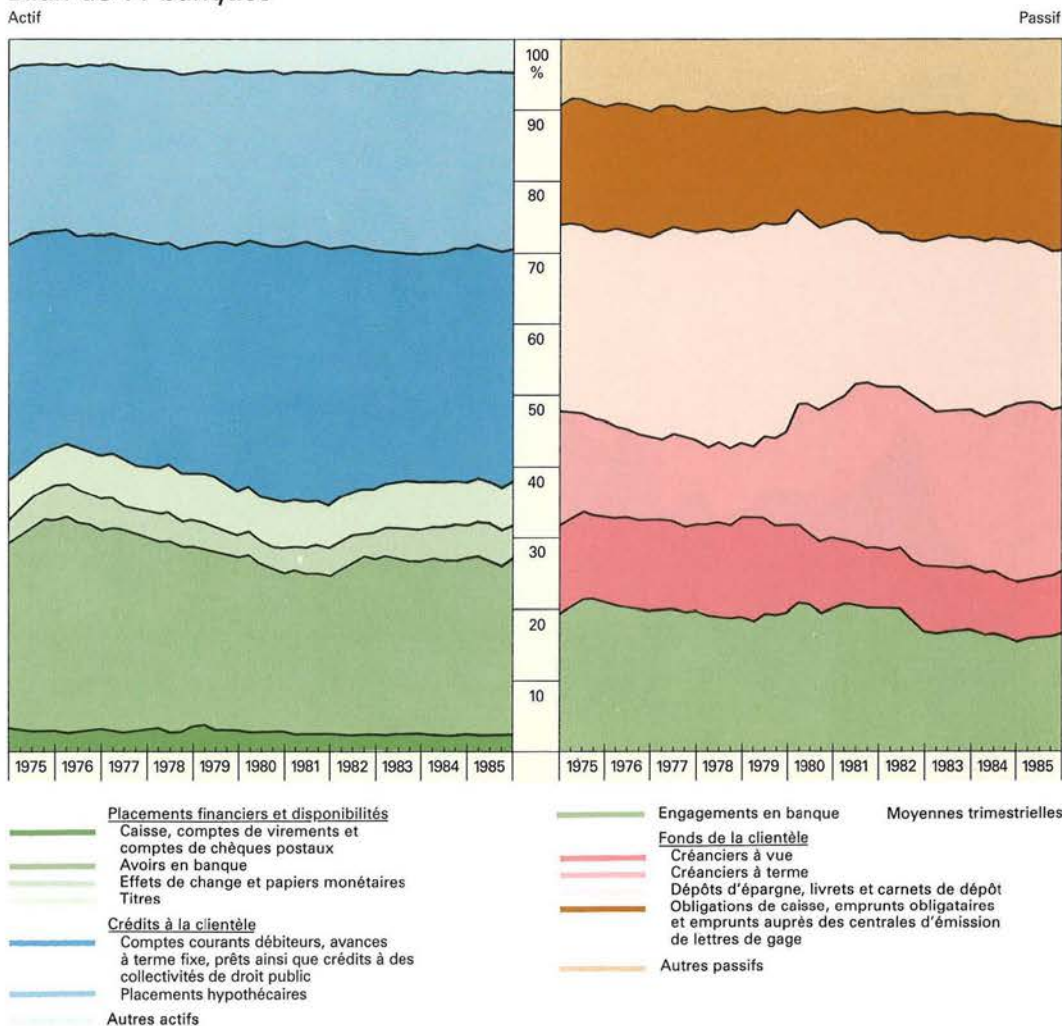
Diminution des placements financiers des banques

Comme on l'observe généralement en périodes de bonne conjoncture, l'afflux de fonds de la clientèle est resté inférieur à l'expansion des crédits. Les banques ont donc, aux deuxième et troisième trimestres notamment, réduit leurs placements financiers nets (c'est-à-dire après déduction des engagements découlant des opérations interbancaires), placements qu'elles avaient fortement augmentés depuis 1980. Ces actifs ont également diminué du fait de la baisse de la valeur en francs des titres libellés en dollars. Au quatrième trimestre, les placements financiers nets des banques ont de nouveau augmenté, de sorte que leur volume dépassait de 3%, à la fin de l'année, le niveau enregistré un an auparavant.

Accroissement des dépôts à terme fixe en francs

Au passif, la hausse que le cours du dollar a enregistrée jusqu'au mois d'avril a entraîné un gonflement passager des dépôts à terme fixe, poste qui comprend un volume élevé de dépôts libellés en dollars. Les dépôts à terme fixe libellés en francs se sont accrus sensiblement, car les grandes banques ont servi sur ces fonds, jusqu'en novembre, des rémunérations supérieures à celles des carnets d'épargne. Les dépôts d'épargne sont ainsi apparus peu attrayants, et leur croissance a été faible, comme l'année précédente. Quant aux dépôts à vue, ils n'ont

Bilan de 71 banques

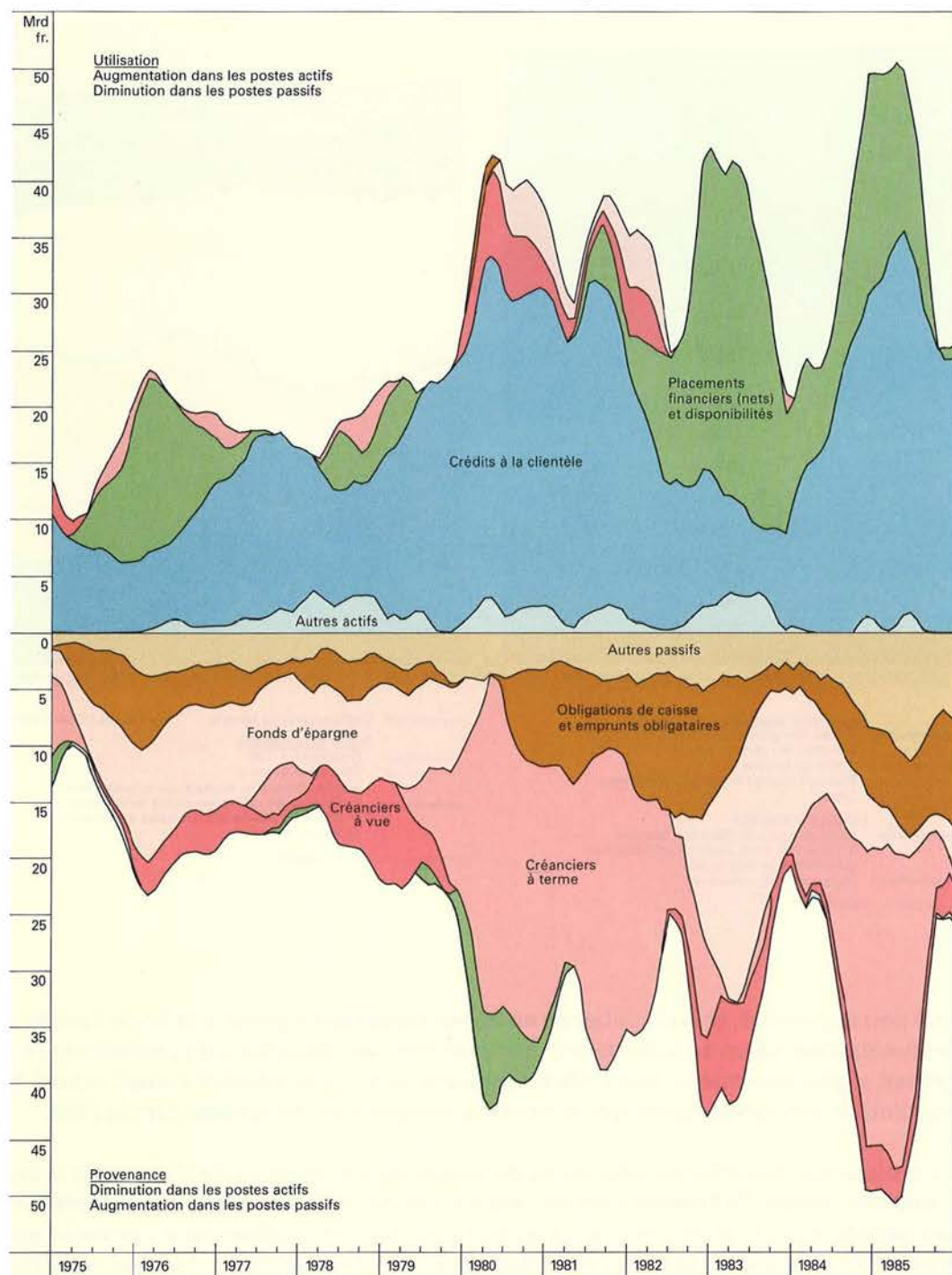


que peu augmenté, et la part libellée en francs dépassait à peine, à la fin de l'année, le niveau observé un an auparavant. En revanche, les obligations de caisse ont progressé vigoureusement, leurs rémunérations ayant été adaptées avec retard à l'évolution des rendements des emprunts obligataires, en baisse depuis l'été.

La croissance des affaires fiduciaires de toutes les banques a ralenti fortement au cours de l'année. Cette évolution est due à la baisse des rémunérations servies sur les dépôts à court terme en francs et au recul du cours utilisé pour convertir en francs les opérations libellées en dollars. Sur le total des fonds fiduciaires, 60% étaient en dollars. Les opérations fiduciaires ont augmenté de 6,6% en 1985. A la fin de l'année, leur volume atteignait 28% de la somme des bilans.

Expansion ralentie des affaires fiduciaires

Provenance et utilisation des fonds dans 71 banques



3. Autres aspects de la politique de l'institut d'émission

Exportations de capitaux soumises à autorisation

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, les exportations de capitaux que les banques et les sociétés financières établies en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein effectuent par l'émission d'emprunts étrangers et de «notes» (obligations à moyen terme de débiteurs étrangers) et par l'octroi de crédits à des débiteurs domiciliés à l'étranger sont soumises à autorisation lorsque leur montant atteint ou dépasse 10 millions de francs et que leur durée est égale ou supérieure à un an.

Base légale:
art. 8 de la loi sur les
banques

Avec effet au 15 mai 1985, la Direction générale a supprimé le plafond de 200 millions de francs, par émission publique, pour les emprunts de débiteurs étrangers. Ainsi, pour ce qui a trait au montant, ces émissions ont été mises sur le même pied que les placements de «notes», qui n'étaient soumis à aucun plafond.

Suppression du pla-
fond appliqué aux
émissions publiques
d'emprunts

Cadre général et place financière suisse

En 1985, la compétitivité de la place financière suisse a fait l'objet d'un examen approfondi de la Direction générale. Au sein du public, les opinions divergent sur l'ampleur des dangers qui la menacent. Les bénéfiques records et d'autres indicateurs donnent à penser que sa capacité concurrentielle est restée intacte; cependant, les modifications apportées au cadre général à l'étranger ont réduit, semble-t-il, les avantages traditionnels dont elle bénéficie. Les aspects fiscaux prennent une importance particulière dans les discussions sur la position concurrentielle de la place financière suisse. Les mesures monétaires peuvent elles aussi constituer des entraves pour une place financière internationale. En Suisse, ces mesures ont été entièrement démantelées voici quelque temps déjà.

Compétitivité de la
place financière suisse

L'accent, dans les activités bancaires, étant mis davantage sur le rôle d'intermédiaire entre les emprunteurs et les investisseurs que sur les opérations directes de crédit («securitization»), les autorités fédérales ont été amenées à se pencher sur la protection des investisseurs et le maintien du bon fonctionnement des marchés monétaire et financier. Face à ces problèmes, la Banque nationale a réagi sur deux plans.

Protection des investis-
seurs

Dans le cadre des travaux préliminaires entrepris en vue d'une révision partielle de la loi sur les banques, l'institut d'émission a proposé au Département fédéral des finances de soumettre à une surveillance restreinte les sociétés financières qui effectuent des opérations de crédit sans recueillir des fonds du public et les établissements qui, professionnellement, placent des papiers-valeurs émis par des tiers. Ces sociétés à caractère bancaire ont pris une importance accrue au cours des der-

Importance croissante
des établissements à
caractère bancaire

nières années. Leur surveillance paraît nécessaire à plus d'un titre. L'insolvabilité d'intermédiaires qui, sans surveillance, ont octroyé des crédits pourrait entraîner de fâcheuses perturbations au sein de l'appareil de crédit. Pour que les marchés monétaire et financier gardent la confiance du public, il est nécessaire que les intermédiaires qui placent des papiers-valeurs émis par des tiers soient solvables et puissent, le cas échéant, répondre du préjudice subi par les investisseurs lorsque leur responsabilité découlant du prospectus d'émission est engagée. Face aux banques, ces sociétés bénéficient de sensibles avantages concurrentiels puisqu'elles ne sont tenues de satisfaire à aucune des exigences légales qui, dans des domaines tels l'organisation, les fonds propres et la répartition des risques, sont formulées à des fins de surveillance. En outre, la fondation de telles sociétés permet d'éviter la condition de réciprocité à laquelle les banques étrangères doivent satisfaire pour obtenir l'autorisation de s'établir en Suisse.

Placement de «notes»
et protection des
investisseurs

Parallèlement à l'augmentation du volume des placements, le marché des «notes» s'est ouvert progressivement aux petits et moyens investisseurs. Un vaste public est aujourd'hui informé des émissions de «notes» par la presse, par des circulaires et par des moyens télématiques. La protection des investisseurs a ainsi commencé à poser un problème qui a été accentué par deux tendances. En effet, de plus en plus de placements de «notes» sont effectués pour le compte de sociétés étrangères inconnues, et les établissements qui lancent ces émissions cherchent à limiter les risques qu'ils peuvent encourir en cas de pertes subies par les investisseurs. En 1984, un groupe de travail composé de représentants de l'Administration fédérale des finances, de la Commission fédérale des banques et de la Banque nationale a été chargé de l'examen de mesures concrètes pour protéger les acquéreurs de «notes». Dans un rapport intermédiaire, le groupe de travail a demandé à être habilité à formuler des lignes directrices en vue de la rédaction d'une convention bancaire tenant compte, de façon appropriée, des intérêts des investisseurs. Au début du mois de décembre 1985, les offices fédéraux concernés ont donné mandat au groupe de travail de participer à la rédaction d'une telle convention.

Trafic des paiements

«Swiss Interbank
Clearing»

Le système des paiements interbancaires, tel qu'il est appliqué aujourd'hui, n'utilise pas entièrement les possibilités offertes par le traitement informatique des données. Une part importante des opérations est encore effectuée par fiches, et la transmission des informations est relativement lente. Aussi la Banque nationale s'est-elle associée aux efforts des banques pour mettre sur pied un nouveau système de paiements interbancaires, le «Swiss Interbank Clearing (SIC)». La réalisation de ce projet est en bonne voie. Le SIC influera vraisemblablement sur le volume des liquidités détenues par les banques. Dans sa politique monétaire, la Banque nationale tiendra compte, au besoin, de telles modifications.

Participation de la Banque nationale à des mesures monétaires internationales

L'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales a été modifié, à compter du 16 juillet 1985, et prorogé jusqu'au 15 juillet 1995. Il autorise le Conseil fédéral à participer à des opérations internationales de soutien en vue de prévenir ou de corriger de graves perturbations dans les relations monétaires internationales. Lorsque le Conseil fédéral charge l'institut d'émission d'allouer un crédit ou de fournir une garantie, la Confédération garantit à la Banque nationale l'exécution ponctuelle de l'accord.

Arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales

Les modifications apportées à l'arrêté fédéral tiennent compte des évolutions qui ont eu lieu. Dans l'article définissant les buts, les accords avec des organisations internationales sont mentionnés maintenant avant les accords internationaux, du fait que les crédits et garanties accordés en vertu de cet arrêté fédéral seront en principe alloués essentiellement par le truchement d'organisations internationales, telles la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et le Fonds monétaire international (FMI). L'adhésion de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt (AGE), le 10 avril 1984, a rendu caduc les engagements que la Confédération avait pris en vertu des anciens AGE (865 millions de francs); aussi la limite des crédits et garanties pouvant être accordés sur la base de cet arrêté fédéral a-t-elle été ramenée de 2000 millions à 1000 millions de francs. En outre, la garantie que la Confédération donne à la Banque nationale couvre le remboursement dans les délais des crédits, mais aussi maintenant les versements d'intérêts.

Réduction du plafond des engagements

Participation de la Banque nationale à des aides internationales

	Limite ouverte initialement	Montant utilisé		Limite encore disponible
		à fin 1984	à fin 1985	à fin 1985
1. Accords de swap				
Banque de Réserve Fédérale de New York	4 mrd \$		0	4 mrd \$
Banque du Japon	200 mrd yens		0	200 mrd yens
BRI	600 mio \$		0	600 mio \$
2. Crédits multilatéraux				
Accords généraux d'emprunt (AGE)	1020 mio DTS		0	1020 mio DTS ¹
«Facilité Witteveen» du FMI	650 mio DTS	592,8 mio DTS	500,7 mio DTS	0
Ligne de crédit ouverte à la BRI en faveur du FMI	180 mio DTS	61,4 mio DTS	180,0 mio DTS	0
3. Crédits bilatéraux				
Turquie ²	45,5 mio \$	45,5 mio \$	45,5 mio \$	0
Yougoslavie ²	80 mio \$	80 mio \$	58 mio \$	0

¹ Il a été convenu de porter la ligne de crédit de 180 millions de DTS qui a été ouverte à la BRI en faveur du FMI en déduction du montant mis à disposition dans le cadre des AGE. Le FMI ayant utilisé la totalité de ce crédit, le montant effectivement disponible, en cas de recours aux AGE, est de 840 millions de DTS.

² Avec garantie de la Confédération.

Application de l'arrêté et exportations suisses

Dans son message concernant l'arrêté fédéral, le Conseil fédéral définit les principes régissant l'octroi d'une aide monétaire et établit une distinction entre celle-ci, d'une part, et les mesures destinées à stimuler les exportations et l'aide au développement, d'autre part. En particulier, l'aide monétaire ne peut être liée à l'achat de biens ou de services d'origine suisse.

Aucune nouvelle promesse de substitution à la BRI

Se fondant sur l'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales, la Banque nationale avait participé dans les années 1982 et 1983, par des promesses de substitution, à des crédits relais accordés par la BRI à des pays lourdement endettés. Comme l'année précédente, elle n'a donné aucune promesse de substitution en 1985.

Utilisation de la ligne de crédit ouverte en faveur du FMI

A la fin du mois d'avril 1984, des lignes de crédit pour un montant de 6 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS) ont été ouvertes en faveur du FMI par la BRI, dix-neuf pays industrialisés et l'Arabie saoudite. La Banque nationale a participé à cette opération en ouvrant à la BRI, en faveur du FMI, une ligne de crédit de 180 millions de DTS. Le FMI a utilisé entièrement ce crédit en 1985.

Remboursement partiel d'un crédit accordé au FMI

A la cadence prévue, le FMI a remboursé une partie du crédit accordé par la Banque nationale en 1979, dans le cadre de la «facilité Witteveen». Le solde du crédit s'inscrivait à 500,7 millions de DTS à la fin de l'année.

Remboursement partiel du crédit alloué à la Yougoslavie

La Yougoslavie a remboursé, avant la date prévue, une partie du crédit de 80 millions de dollars que la Banque nationale lui a accordé. Ce crédit est assorti d'une garantie de la Confédération.

D. Les opérations de la Banque nationale

1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux

Opérations sur devises

Comme les années précédentes, les achats et les ventes de monnaies étrangères que la Banque nationale a effectués ont visé en premier lieu des objectifs de politique monétaire; les swaps devises contre francs constituent l'instrument principal de la politique monétaire. En outre, des transactions à caractère commercial ont été passées notamment avec la Confédération et des organisations internationales. Les rentrées d'intérêt ont influé aussi sur le volume des réserves de devises. Celles-ci sont ventilées, selon le critère de l'emploi, en placements et en crédits.

Swaps devises contre francs

En moyenne, le volume des swaps devises contre francs a augmenté de 10,7% par rapport à l'année précédente. Cette évolution reflète la croissance de la monnaie centrale; de plus, la baisse des liquidités du marché, consécutive à l'augmentation des avoirs de la Confédération à la Banque nationale, a été compensée par des swaps devises contre francs. Les swaps, tous dollars contre francs, ont été conclus aux conditions du marché, le déport représentant la différence entre les taux correspondants sur l'euro-marché. Compte tenu des objectifs visés, la Banque nationale a renouvelé ces opérations, en partie ou intégralement, ou en a accru le volume. Le montant des swaps dont la durée n'excède pas un mois s'est accru par rapport à l'année précédente; les banques ayant recouru davantage aux crédits traditionnels de l'institut d'émission lors des échéances mensuelles, la Banque nationale a fait en sorte qu'un plus grand nombre de swaps arrivent à échéance en fin de mois pour garder le contrôle de la monnaie centrale, aux échéances mensuelles également.

Evolution en 1985

Swaps dollars contre francs

En millions de francs, moyenne annuelle	1984	1985
Swaps conclus pour une durée allant jusqu'à 1 semaine	894,6	1 183,7
de plus de 1 semaine à 1 mois	1 474,0	2 785,6
de plus de 1 mois à 2 mois	1 959,4	2 198,3
de plus de 2 mois à 3 mois	4 913,5	4 822,4
de plus de 3 mois à 6 mois	3 127,0	2 705,3
de plus de 6 mois à 12 mois	—	—
Total	12 368,5	13 695,3

Autres transactions sur devises

Evolution en 1985

En plus des swaps susmentionnés, la Banque nationale a passé de nombreuses autres transactions sur devises. Les transactions avec des organisations internationales ont entraîné des sorties nettes de devises moins élevées que l'année précédente. Ces sorties s'expliquent par le fait que la Banque nationale a échangé, contre des dollars avant tout, les gros montants recueillis en francs sur le marché suisse des capitaux par des organisations internationales. Ainsi, l'institut d'émission veut éviter les fluctuations de cours qui pourraient résulter de la conversion de ces montants sur le marché. Les ventes de devises à la Confédération — y compris les PTT et les CFF — en vue de paiements à l'étranger ont atteint un volume légèrement supérieur à celui de 1984. Au quatrième trimestre, la Banque nationale n'a plus compensé par des achats les devises — des dollars pour moitié environ — cédées aux organisations internationales et à la Confédération. Afin de ne pas contrecarrer les mesures prises par le Groupe des Cinq en vue de faire baisser le cours du dollar (voir page 13), elle s'est donc écartée du principe de compensation qu'elle appliquait jusque-là.

Evaluation

Les opérations sur devises ont été passées aux cours du jour. Dans la mesure où elles n'ont pas été cédées par la suite, les devises achetées sont restées dans l'inventaire, à leur valeur d'acquisition, jusqu'à la clôture des comptes.

Transactions sur devises (à l'exclusion des swaps et des produits)

Valeur approchée, en millions de francs	Variation des réserves	
	1984	1985
Interventions	—	—
Opérations à terme arrivées à échéance	—	—
Transactions avec des banques centrales	+ 307	+ 554
Transactions avec des organisations internationales	-3493	-2486
Paiements en devises pour la Confédération	-2086	-2449
Achats destinés à compenser les cessions	+4134	+3819
Total	-1138	-562

Placements de devises et crédits

Les réserves de devises sont ventilées en placements et en crédits. Les placements sont effectués selon des critères de sécurité, de liquidité et de rendement, alors que les crédits reposent sur des considérations monétaires et visent à contribuer au bon fonctionnement du système monétaire international.

Les devises sont placées pour la plupart en créances facilement réalisables sur l'étranger, principalement en bons du Trésor américain, et en dépôts à terme fixe à la Banque des Règlements Internationaux (BRI), à Bâle. En majorité, les dollars acquis sur la base de swaps sont placés de sorte que les échéances concordent. A la fin de l'année, 93,6% des placements de devises étaient libellés en dollars, le solde était en marks allemands et en yens.

Placements de devises

Les crédits ont été accordés avant tout au Fonds monétaire international (FMI). A la fin de 1985, la «facilité Witteveen» était utilisée en partie, et la ligne de crédit ouverte à la BRI, au mois d'avril 1984, en faveur du FMI, l'était entièrement. Pour les crédits au FMI, les droits de tirage spéciaux (DTS) servent d'unité de compte; les versements — principal et intérêts — sont effectués en dollars essentiellement. Outre les créances sur le FMI, des crédits en dollars étaient accordés à la Turquie et à la Yougoslavie. Ces crédits à moyen terme ont été consentis par la Banque nationale en collaboration avec la Confédération; ils reposent sur l'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales (voir pages 39 s.).

Crédits

Les placements de devises sont évalués, en monnaies étrangères, à leur valeur d'acquisition. En principe, les créances en monnaies étrangères ou en DTS figurent dans le bilan de fin d'année aux cours moyens du mois de décembre. Pour le dollar, le cours moyen a passé de fr. 2,556 en 1984 à fr. 2,103 en 1985. Les dollars provenant de swaps sont portés au bilan aux cours au comptant, étant donné qu'ils sont au bénéfice d'une garantie de change. En monnaies étrangères, les réserves de

Evaluation

Placements de devises et crédits

En millions de francs, au 31 décembre	1984	1985	Variation
1. Placements de devises (y compris les swaps)			
En dollars			
— titres publics américains	14 718,2	16 143,8	+1 425,6
— créances sur des institutions monétaires	17 021,6	16 486,0	— 535,6
— autres placements sur des marchés monétaires	2 829,4	1 449,4	—1 380,0
Autres monnaies	<u>2 350,6</u>	<u>2 305,4</u>	<u>— 45,2</u>
	36 919,8	36 384,6	— 535,2
2. Crédits			
Crédits au FMI	1 635,3	1 531,6	— 103,7
Crédits à des pays ¹	<u>320,8</u>	<u>217,6</u>	<u>— 103,2</u>
	1 956,1	1 749,2	— 206,9
Réserves de devises	<u>38 875,9</u>	<u>38 133,8</u>	<u>— 742,1</u>

¹ Avec garantie de la Confédération.

devises ont augmenté en 1985. En francs, elles ont toutefois diminué de 0,7 milliard, la baisse du cours du dollar ayant entraîné une perte comptable de 3,6 milliards de francs. Cette perte a été portée au bilan au compte «Ajustement de l'évaluation des devises».

Droits de tirage spéciaux

Avoirs à vue en DTS

En qualité d'«autre détenteur», la Banque nationale est autorisée, depuis 1980, à entretenir des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) sur un compte à vue, au FMI, et à effectuer des transactions à partir de ce compte.

Comme les années précédentes, les transactions de la Banque nationale en DTS n'ont porté que sur des montants modestes. Les entrées de DTS, sous forme d'intérêts, se sont élevées à 0,8 million de DTS, et les sorties, des cessions, à 7 millions. A la fin de l'année, les avoirs à vue en DTS s'inscrivaient à 6,8 millions de francs, contre 23,2 millions un an auparavant. Les DTS figurent au bilan à leur cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,25.

Opérations sur le marché monétaire

Types d'opérations

Les opérations de la Banque nationale sur le marché monétaire portent principalement sur les crédits d'escompte et les avances sur nantissement. Elles comprennent également le placement de fonds de la Confédération ainsi que l'émission et le rachat, par l'institut d'émission, de ses propres bons productifs d'intérêt. Les swaps devises contre francs peuvent être considérés, de par leurs effets, comme des opérations de cette catégorie; ils sont toutefois classés parmi les opérations sur devises.

Crédits d'escompte:
effets de stocks obligatoires

Le recours aux crédits d'escompte se déroule principalement sous forme de mise en pension d'effets de stocks obligatoires et se concentre aux échéances mensuelles. En principe, ces transactions sont effectuées au taux d'escompte spécial en vigueur au moment de la création de l'effet. Les effets sont pris en pension pour une durée de cinq jours en règle générale. En 1985, le recours aux crédits d'es-

Recours aux crédits d'escompte

En millions de francs, moyenne annuelle	1984	1985
Effets de stocks obligatoires	573,3	564,6
Effets commerciaux	8,7	13,0
Créances comptables à court terme	8,8	15,8
Obligations	0,1	—
Total	<u>590,9</u>	<u>593,4</u>

compte s'est inscrit, en fin de mois, entre 2489,1 millions de francs en janvier et 3015,6 millions en juin (voir tableau, page 66). Aux échéances trimestrielles, la Banque nationale a pris également en pension, au taux de 5½%, des créances comptables à court terme sur la Confédération.

A l'instar des crédits d'escompte, les avances sur nantissement jouent un rôle en fin de mois surtout. Le recours à ces avances a atteint en moyenne 450,1 millions de francs en 1985, contre 368,9 millions l'année précédente. Aux échéances mensuelles, il s'est inscrit entre 2427,3 millions de francs, en janvier, et 2973,6 millions, en décembre. Le taux des avances sur nantissement est resté inchangé à 5½%.

Avances sur nantissement

Comme les années précédentes, la Banque nationale a placé, en règle générale sur le marché, des fonds déposés chez elle par la Confédération. Les avoirs de la Confédération variant sensiblement, de tels placements permettent d'atténuer les effets de ces fluctuations sur la monnaie centrale.

Placement de fonds de la Confédération

Opérations sur le marché des capitaux

Durant l'année, la Banque nationale a acquis des titres pour une valeur nominale de 316 millions de francs. Aucune vente n'a eu lieu, mais des titres ont été remboursés pour une valeur nominale de 112,5 millions de francs. Afin de mieux équilibrer la

Achats de titres

Portefeuille de titres

Valeur nominale au 31 décembre, en millions de francs	1984	1985
1. Titres pouvant servir de couverture		
Confédération	128,1	237,1
Cantons	3,5	30,3
Communes	3,0	11,4
Banques	1,6	5,1
Centrales de lettres de gage	0,6	19,7
	<u>136,8</u>	<u>303,6</u>
2. Autres		
Confédération	708,5	550,6
Cantons	555,3	586,0
Communes	272,2	306,8
Banques	301,3	401,5
Centrales de lettres de gage	440,0	469,1
	<u>2277,3</u>	<u>2314,0</u>
Total	<u>2414,1</u>	<u>2617,6</u>

structure des débiteurs, les achats ont porté pour moitié environ, comme l'année précédente, sur les obligations émises par des banques et des cantons.

Evaluation

Les titres de la Confédération figurent au bilan à 80% de leur valeur nominale et les autres, à 70%.

Les titres dont l'échéance n'est pas supérieure à deux ans entrent dans la couverture des billets en circulation.

2. Trafic des paiements

Contribution de la BNS

Dans le cadre de sa tâche qui consiste à faciliter le trafic des paiements, la Banque nationale émet les billets et distribue les espèces métalliques à la demande de la Confédération. En outre, elle assume des tâches importantes dans le trafic des paiements sans numéraire (comptes de virements et clearing bancaire).

Circulation des billets et des pièces

Billets en circulation

Evolution en 1985

La circulation des billets, qui forme les trois quarts environ de la monnaie centrale, s'est élevée en moyenne à 23,6 milliards de francs en 1985. Par rapport à l'année précédente, elle a augmenté de 0,3 milliard ou de 1,5%. Son taux de croissance, déjà inférieur aux prévisions en 1984, est resté nettement au-dessous de la valeur attendue. Les fluctuations mensuelles habituelles ont été observées. La circulation des billets a atteint son montant minimal, soit 22,7 milliards de francs, le 21 octobre, et son montant maximal, soit 26,5 milliards de francs, le dernier jour ouvrable avant Noël.

Coupures

Le recul de la part des coupures de 500 francs, observé depuis cinq ans, a continué en 1985.

Répartition des billets en circulation

Moyenne annuelle des montants aux jours de situation

Coupures de francs	1000	500	100	50	20	10	5	Total
En millions de francs								
1984	9927,8	4054,7	6975,3	1104,8	800,4	455,6	9,0	23327,6
1985	10201,2	3990,2	7063,0	1125,7	818,3	469,3	9,0	23676,7
Répartition en pour-cent								
1984	42,56	17,38	29,90	4,74	3,43	1,95	0,04	100
1985	43,09	16,85	29,83	4,75	3,46	1,98	0,04	100

L'ensemble des actifs pouvant servir de couverture représentait 210,13% des billets en circulation à la fin de l'année. La couverture-or s'est chiffrée à 52,35% au maximum, le 21 octobre, et à 44,97% au minimum, le 24 décembre. L'or est évalué au prix officiel de fr. 4595,74 le kilogramme de fin.

Couverture des billets en circulation

Couverture des billets en circulation

En millions de francs, au 31 décembre 1985

Or		11 903,9
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises (placements)	36 384,6	
Droits de tirage spéciaux	6,8	
Portefeuille suisse	2 838,4	
Avances sur nantissement	2 973,6	
Titres	236,2	42 439,6
Couverture totale des billets		<u>54 343,5</u>

En 1985, la Banque nationale a pris livraison de 96 millions de billets neufs représentant une valeur nominale de 12,8 milliards de francs. Elle a retiré, pour les détruire, 68 millions de billets détériorés ou rappelés, dont la valeur nominale était de 6,8 milliards de francs.

Confection et destruction des billets

Les billets rappelés en 1980, qui n'étaient pas encore rentrés, représentaient 573 millions de francs au 31 décembre 1985, contre 646 millions un an auparavant. Ces billets font partie de précédentes émissions, et la Banque nationale est tenue de les échanger jusqu'au 30 avril 2000.

Billets rappelés

L'émission des billets et la distribution des espèces métalliques se déroulent par l'intermédiaire des sièges de Berne et de Zurich, des huit succursales et des vingt agences de la Banque nationale. En outre, 590 banques (fin 1984: 592), agissant en qualité de correspondants de la Banque nationale, ont alimenté en numéraire les guichets des PTT et des CFF et repris leurs excédents.

Distribution du numéraire

Espèces métalliques

En 1985, la Monnaie fédérale a remis à la Banque nationale 139,1 millions de pièces, pour une valeur nominale de 60,5 millions de francs, en vue de les mettre en circulation. Outre ces pièces destinées aux opérations de paiement, la Banque nationale a mis en circulation en 1985, à la demande et pour le compte de la Confédération,

Nouvelles pièces

1,2 million de pièces commémoratives «Année européenne de la musique», de 5 francs, et 34 100 séries de monnaies au millésime 1984.

Le montant des pièces en circulation s'est inscrit en moyenne à 1,41 milliard de francs, contre 1,35 milliard en 1984.

Paiements sans numéraire

Au moyen de son système de virements, la Banque nationale assume d'importantes tâches dans le trafic des paiements sans numéraire, notamment dans le clearing bancaire.

Système de virements de la BNS

La Banque nationale a tenu des comptes de virements ayant pour titulaires des banques, des entreprises commerciales et industrielles, des collectivités de droit public, des banques étrangères, des instituts d'émission ainsi que des organisations internationales. Elle a informé les entreprises commerciales et industrielles de sa décision de supprimer leurs comptes de virements, à partir de la fin du mois de juin 1986, car la tenue de tels comptes n'entre pas dans ses tâches. C'est pourquoi le nombre des comptes de virements a déjà diminué en 1985. Il s'élevait à 1033 au 31 décembre 1985, contre 1223 un an auparavant; 126 avaient des titulaires étrangers, contre 124 en 1984.

Prestations au sein du clearing bancaire

La Banque nationale a rempli deux fonctions principales dans le cadre du clearing bancaire, un système de transferts et de compensations mis sur pied par les banques. Elle a fonctionné comme centrale des huit centrales de clearing. En outre, pour les 106 banques n'étant pas rattachées à l'une des sept autres centrales, elle a joué le rôle de centrale de clearing. D'autre part, la Banque nationale assure le lien entre le clearing bancaire et le système de chèques postaux.

Compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux et les engagements envers les PTT

Grâce au système de virements de la BNS, les banques ont pu faire passer leurs avoirs en comptes de chèques postaux sur leurs comptes de virements à l'institut d'émission. Celui-ci opère chaque jour une compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux dont il n'a pas besoin pour ses paiements et ses engagements envers les PTT.

Outre son rôle actif dans le trafic des paiements, la Banque nationale a participé aux efforts entrepris en vue de réorganiser ce système. Sur ce plan, l'année 1985 a été marquée par les préparatifs liés à l'introduction du nouveau système informatique de paiements interbancaires, le SIC (voir page 38).

3. Services rendus à la Confédération

Les services que la Banque nationale rend à la Confédération concernent surtout le trafic des paiements ainsi que le recueil et le placement de fonds.

Comptes de la Confédération et placements de fonds

La Banque nationale a accepté des versements pour le compte de la Confédération et a effectué des paiements jusqu'à concurrence de l'avoir dont celle-ci dispose chez elle. En 1985, environ 29000 paiements totalisant 3,9 milliards de francs ont été opérés pour des offices fédéraux, notamment pour le Département fédéral des finances, les PTT et les CFF.

Trafic des paiements de la Confédération

Les comptes de la Confédération servent aussi à des placements. La Confédération détient en principe ses disponibilités à la Banque nationale. En 1985, 1097,3 millions de francs, en moyenne, ont été placés sous forme d'avoirs à vue. La part de ces fonds comprise entre 500 millions et 1500 millions de francs est rémunérée au taux officiel de l'escompte. Avec ses disponibilités, la Confédération a également la possibilité d'effectuer des placements à terme fixe à la Banque nationale; les taux du marché sont appliqués à ces placements. En 1985, les placements à terme fixe ont atteint 3991 millions de francs, en moyenne; leur durée a été comprise généralement entre une semaine et un an. La Banque nationale est autorisée à placer ces fonds sur le marché, aux risques de la Confédération. En moyenne, 3357 millions de francs ont ainsi été placés en 1985 (voir également page 45).

Placements de fonds de la Confédération

Coopération au recueil de fonds de la Confédération

La Banque nationale a apporté sa collaboration lorsque la Confédération a recueilli des fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux. Elle a lancé en 1985, selon le système des enchères, cinq emprunts de la Confédération pour une somme de 1423 millions de francs. Deux emprunts totalisant 600 millions de francs ont été remboursés.

Emission d'emprunts fédéraux

A la demande et pour le compte de la Confédération, la Banque nationale a placé, en 1985 également, des créances comptables à court terme. La durée de ces créances a été de trois, de six et, pour la première fois, de douze mois. Comme les années précédentes, des créances comptables à trois mois ont été émises chaque mois pour un montant d'environ 200 millions de francs. En janvier, mars, juillet et septembre, des émissions de créances comptables à six mois ont permis de recueillir en moyenne 170 millions de francs. En octobre, la Confédération a émis pour la première fois des créances comptables à douze mois pour un montant de 85 millions de francs. La somme des créances comptables inscrites au re-

Créances comptables à court terme sur la Confédération

giste du marché monétaire s'est chiffrée, en 1985, à 958 millions de francs en moyenne.

Rescriptions

La Confédération a recueilli également des fonds à court terme en émettant des rescriptions. Ces papiers ont été placés par la Banque nationale aux conditions du marché. En 1985, le montant moyen des rescriptions en circulation s'est inscrit à 1269 millions de francs.

Recueil de fonds à terme fixe

Afin de couvrir des besoins de liquidités à très court terme, la Confédération a recueilli des fonds à terme fixe dans des banques. Elle n'a toutefois pas recouru aux avances sur nantissement de la Banque nationale.

Autres services rendus à la Confédération

Gérance de titres

La Banque nationale a assuré sans frais la garde et l'administration des valeurs que lui confie la Confédération et ses entreprises.

Livre de la dette

Elle a tenu en outre le livre de la dette de la Confédération, dans lequel peuvent être inscrites des créances provenant d'emprunts contractés ou de dettes reprises pour le compte de l'administration fédérale. Les mouvements ci-dessous ont été enregistrés en 1985:

Inscriptions au livre de la dette de la Confédération

En millions de francs	
Etat au 31 décembre 1984	1 277,6
Augmentation au cours de l'année 1985:	
— souscriptions aux nouveaux emprunts	+ 6,8
— transformations d'obligations en créances inscrites	+ 9,5
Diminution en 1985:	
— remboursements	— 106,2
Etat au 31 décembre 1985	<u>1 187,7</u>

4. Résultats

Fonds propres

Capital social

Le capital social de 50 millions de francs, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— et libéré à 50%, n'a pas été modifié.

En 1985, le Comité de banque a approuvé le transfert de 2428 actions. Selon le registre des actions, le capital social était réparti au 31 décembre 1985 entre:

Répartition

3 995	actionnaires particuliers possédant chacun	de 1 à 10 actions
437	actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 100 actions
21	actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
<u>18</u>	actionnaires particuliers possédant chacun	<u>plus de 200 actions</u>
4 471	actionnaires particuliers possédant	40 404 actions
26	cantons possédant	38 884 actions
29	banques cantonales possédant	17 366 actions
54	autres collectivités et établissements de droit public possédant	<u>3 346 actions</u>
<u>4 580</u>		<u>100 000 actions</u>

Les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public détenaient au total 59,6% du capital social, et les actionnaires particuliers, 40,4%.

En 1985, le fonds de réserve a passé de 49 millions à 50 millions de francs. Les fonds propres disponibles s'élevaient ainsi à 75 millions de francs.

Fonds de réserve

Provisions

Les provisions ont été augmentées de 2656 millions de francs à la fin de 1985.

Evolution

Provisions

En millions de francs, au 31 décembre	1984	1985	Variation
Bâtiments de la Banque	100,0	100,0	
Confection de billets de banque	100,0	100,0	
Opérations de marché ouvert	100,0	100,0	
Risques non assurés	100,0	100,0	
Egalisation des dividendes et des parts attribuées aux cantons	90,0	90,0	
Impôts	—	—	
Risques de change	<u>10 811,7</u>	<u>13 467,7</u>	<u>+ 2 656,0</u>
Total	<u>11 301,7</u>	<u>13 957,7</u>	<u>+ 2 656,0</u>

Compte de profits et pertes

arrêté au 31 décembre

Dépenses	1984	1985
	fr.	fr.
Charges d'exploitation		
Autorités de la Banque	726 305,05	717 831,10
Personnel	499 842 03,08	52 122 770,24
Locaux	16 115 466,80	9 379 210,70
Equipements	17 858 037,42	2 402 595,65
Frais généraux et frais de bureau	2 753 950,92	2 913 905,43
Information et communication	1 859 382,95	1 950 921,57
Imprimés et publications	547 886,85	635 028,25
Circulation des billets	18 601 133,45	17 104 853,45
Divers	11 786 708,97	6 770 787,16
Charges financières		
Intérêts sur comptes de dépôt	2 766 757,15	3 077 023,60
Intérêts aux administrations fédérales	39 296 111,70	56 767 592,30
Amortissements sur les titres en portefeuille	90 623 625,30	62 349 481,75
Impôts	2 850 824,90	—, —
Attributions		
— aux institutions de prévoyance	5 000 000, —	3 000 000, —
— à la fondation Centre d'études de Gerzensee	32 733 028,35	—, —
Provision pour risques de change	2 245 993 205,31	2 655 952 794,98
Bénéfice net	<u>7 592 823,20</u>	<u>7 592 823,20</u>
	<u>2 547 089 451,40</u>	<u>2 882 737 619,38</u>

Recettes

	1984 fr.	1985 fr.
Recettes d'exploitation		
Commissions	3 934 869,10	2 944 990,01
Bâtiments de la Banque	2 816 256,25	3 169 598,35
Divers	1 493 695,07	1 454 406,85
Recettes financières		
Devises et or	2 391 221 778,53	2 709 177 229,46
Escompte	23 442 559,65	25 511 221,86
Avances sur nantissement	21 535 930,65	25 257 354,35
Portefeuille de titres	100 691 072,55	113 280 409,75
Comptes correspondants en Suisse	1 953 289,60	1 942 408,75
	<u>2 547 089 451,40</u>	<u>2 882 737 619,38</u>

Bilan arrêté au 31 décembre¹

Actif	1984 fr.	1985 fr.
Caisse	12 090 685 356,71	12 098 859 530,15
<i>or</i>	11 903 906 919,85	11 903 906 919,85
<i>pièces de monnaie</i>	186 778 436,86	194 952 610,30
Devises	38 875 954 179,72	38 133 845 697,54
<i>placements</i>	36 919 822 607,22	36 384 565 630,12
<i>crédits</i>	1 956 131 572,50	1 749 280 067,42
Droits de tirage spéciaux	23 195 487,50	6 837 518,25
Portefeuille suisse	2 748 893 078,45	2 838 432 385,60
<i>effets sur la Suisse</i>	2 455 379 842,25	2 465 907 385,65
<i>obligations escomptées</i>	—.—	—.—
<i>créances comptables à court terme escomptées</i>	293 513 236,20	372 524 999,95
<i>rescriptions de la Confédération</i>	—.—	—.—
Avances sur nantissement	2 677 864 154,85	2 973 645 328,79
Titres	1 773 566 701.—	1 911 118 701.—
<i>pouvant servir de couverture</i>	108 594 400.—	236 229 700.—
<i>autres</i>	1 664 972 301.—	1 674 889 001.—
Correspondants en Suisse	500 816 010,67	529 660 498,11
Effets à l'encaissement	284 489,65	917 274,05
Chèques postaux	4 606 934,43	3 103 424,81
Coupons	635 350,35	471 528,05
Bâtiments de la Banque	1 400 000.—	1 400 000.—
Mobilier	1.—	1.—
Autres postes de l'actif	25 937 991.—	23 362 942,03
Capital social non versé	25 000 000.—	25 000 000.—
	<u>58 748 839 735,33</u>	<u>58 546 654 829,38</u>

¹ Le bilan est commenté au chapitre D, chiffres 1 à 3, du rapport de gestion.

Passif	1984 fr.	1985 fr.
Billets en circulation	26 489 278 860.—	25 861 613 775.—
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	14 227 794 586,10	14 105 224 650,39
Comptes de virements de banques étrangères	130 064 267,80	128 129 629,34
Administrations fédérales	1 102 930 686,14	2 537 106 318,30
Déposants	67 768 959,80	69 465 481,75
Chèques en circulation	8 506 898,61	32 752 603,43
Ajustement de l'évaluation des devises	5 118 657 286,44	1 564 175 230,03
Autres postes du passif	195 497 851,41	182 894 007,13
Capital social	50 000 000.—	50 000 000.—
Fonds de réserve	49 000 000.—	50 000 000.—
Provision pour risques de change	10 811 747 515,83	13 467 700 310,81
Autres provisions	490 000 000.—	490 000 000.—
Bénéfice net	7 592 823,20	7 592 823,20
	<u>58 748 839 735,33</u>	<u>58 546 654 829,38</u>
Indications complémentaires		
— valeur d'assurance des immeubles	299 075 300.—	307 460 200.—
— engagement de versement sur actions nomina- tives de la Banque des Règlements Internatio- naux (BRI)	122 422 393,57	100 725 467.—
— accreditifs		
couverts par des avoirs réservés à cet effet	4 969 936,07	3 756 472,85
non couverts et ouverts sans engagement de la Banque nationale	125 132,50	96 862,50

Commentaire du compte de profits et pertes

En 1985, le compte de profits et pertes de la Banque nationale s'est soldé par un excédent de recettes de 2666,5 millions de francs (total des recettes, après déduction des charges d'exploitation et des charges financières). L'excédent s'explique avant tout par le produit des placements de dollars. Il a été affecté, à raison de 2656 millions de francs, au renforcement de la provision pour risques de change.

Le produit des placements de devises et des opérations sur devises a atteint 2709,2 millions de francs. Les dollars ont été comptabilisés au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,103, contre fr. 2,556 un an auparavant. La perte comptable qui a résulté des ajustements de valeur effectués sur les réserves de devises s'est élevée à 3554,5 millions de francs; elle a été portée au bilan au compte «Ajustement de l'évaluation des devises».

Bien que les taux officiels soient restés inchangés, le produit des crédits d'escompte et des avances sur nantissement a augmenté à 50,8 millions de francs. Le recours aux crédits d'escompte est resté supérieur aux avances sur nantissement, mais l'écart s'est réduit nettement par rapport à l'année précédente. A la suite de l'accroissement du portefeuille, le produit des titres a passé à 113,3 millions de francs.

Les dépenses relatives au personnel se sont chiffrées à 52,1 millions de francs, progressant ainsi de 4% environ (voir page 61); l'effectif des collaborateurs a diminué légèrement. Les charges imputables aux locaux ont reculé à 9,4 millions de francs. Elles englobent, outre la rénovation de la succursale de Genève, des frais de location, d'entretien et d'assurances notamment.

Les charges afférentes à l'émission et à la circulation des billets, à savoir les frais de papier, d'impression, de transport et d'assurances, ont fléchi à 17,1 millions de francs. En raison de l'augmentation des avoirs que la Confédération détient à la Banque, les intérêts versés sur les comptes des administrations fédérales ont atteint 56,8 millions de francs.

Des bénéfices comptables provenant du remboursement de titres amortis les années précédentes, soit 24,1 millions de francs, ont été déduits des charges de 86,4 millions consécutives aux amortissements sur les titres achetés au cours de l'année. Aussi le montant net des amortissements sur les titres s'est-il inscrit à 62,3 millions de francs.

Répartition du bénéfice net

Le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes se chiffre à 7,6 millions de francs. Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale des 23 décembre 1953 et 15 décembre 1978, un premier prélèvement est fait en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit 1,5 million de francs, peut être attribué ensuite.

L'excédent doit être bonifié à l'Administration fédérale des finances en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élève au 31 décembre 1985 à environ 5,1 millions de francs.

E. Autorités et personnel de la Banque

1. Changements dans les autorités de la Banque

Conseil de banque

L'Assemblée générale des actionnaires du 26 avril 1985 a élu membres du Conseil de banque Messieurs

Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de Hiag Holding AG, président de la Fédération Suisse des Importateurs et du Commerce de Gros, Riehen, et Hans Letsch, conseiller aux Etats, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Aarau.

Le Conseil fédéral a complété le Conseil de banque, le 22 mai 1985, en nommant Messieurs

Carlo de Mercurio, président central de la Société suisse des hôteliers, Lutry, et Jakob Schönenberger, conseiller aux Etats, président de la commission de banque de la Banque cantonale de Saint-Gall, Kirchberg.

Plusieurs membres renoncent à leur mandat à compter du 25 avril 1986, date de l'Assemblée générale des actionnaires, en raison de la limite d'âge, de l'abandon des fonctions pour lesquelles ils étaient entrés au Conseil de banque ou d'autres motifs. Il s'agit de Messieurs

Edmund Wyss, président, Bâle, membre depuis 1952

Hans Braunschweiler, Winterthour, membre depuis 1980

Eduard Leemann, Bâle, membre depuis 1971

Willy Messmer, Sulgen, membre depuis 1979

Anton Muheim, Lucerne, membre depuis 1979

Claude de Saussure, Genève, membre depuis 1983.

La Banque nationale leur exprime sa très vive reconnaissance. Elle tient à adresser des remerciements tout particuliers à Monsieur Edmund Wyss, président sortant du Conseil de banque. Membre du Conseil de banque depuis 1952 et du Comité, depuis 1971, Monsieur Wyss a été nommé vice-président, en 1975, et président, en 1978, du principal organe de surveillance et de contrôle de la Banque nationale. A ce titre, il a suivi de très près les activités de l'institut d'émission. Avec le départ de Monsieur Wyss, la Banque nationale perd un président fort compétent ainsi qu'un conseiller amical. Elle gardera le meilleur souvenir de son appui.

Le 19 février 1986, le Conseil fédéral a nommé Monsieur François Schaller, président du Conseil de banque, et Monsieur Peter Gerber, vice-président. Actuellement, Monsieur Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, est vice-président de cet organe, et Monsieur Gerber, président du Conseil des Etats, est membre du Comité de banque.

Des six membres qui quitteront le Conseil de banque, quatre avaient été nommés par le Conseil fédéral et deux, par l'Assemblée générale. Aussi, après l'Assemblée générale, le Conseil fédéral nommera-t-il quatre nouveaux membres. Le Conseil de

banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire membres du Conseil Messieurs Félicien Morel, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Fribourg, Belfaux, et Heinz Portmann, président de la direction de la Zurich Compagnie d'Assurances, Küsnacht.

Comités locaux

Après son élection au Conseil de banque, Monsieur Gustav E. Grisard a quitté le Comité local de Bâle. La Banque nationale le remercie des services qu'il lui a rendus en qualité de membre de ce Comité, depuis 1978, et de président, depuis 1981.

Pour reconstituer le Comité local de Bâle, le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé aux nominations suivantes:

Hans Steinemann, président

Werner Jauslin, vice-président, et

Alexander Peter Füglistaller, Bâle, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie du Warteck SA, membre.

Commission de contrôle

Monsieur Hans Studer a quitté la Commission de contrôle, pour raison de santé, à la fin de la période administrative 1984/1985. La Banque nationale lui adresse ses très sincères remerciements pour le soutien qu'il lui a apporté pendant deux ans. Pour succéder à Monsieur Studer, l'Assemblée générale des actionnaires du 26 avril 1985 a élu Monsieur Peter Blaser, jusque-là suppléant. Monsieur Guido Kneubühler, président du conseil d'administration de la Volksbank Willisau AG, Kriens, a été élu nouveau suppléant.

Messieurs Werner Staub, président, et Dieter Bähler, suppléant de la Commission de contrôle, renoncent à leur mandat à compter de la clôture de l'Assemblée générale ordinaire. Monsieur Staub a rendu de précieux services à la Banque nationale en qualité de suppléant, de 1970 à 1973, puis de membre et, depuis 1983, de président de la Commission de contrôle. La Banque nationale lui exprime, ainsi qu'à Monsieur Bähler, suppléant depuis 1984, ses très sincères remerciements.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 1986 d'élire Messieurs

Gilbert Jobin, directeur général de la Banque cantonale du Jura, Delémont, actuellement suppléant, membre de la Commission de contrôle, et

Romano Mellini, directeur général de la Banque d'Etat du canton du Tessin, Bellinzone, suppléant.

Au moment de la mise sous presse du présent rapport, la proposition concernant l'élection d'un autre suppléant n'était pas encore adoptée.

2. Changements au sein de la Direction

Le 18 avril 1985, Monsieur Fernand Verdon, suppléant du directeur de la succursale de Lausanne, est décédé des suites d'une courte maladie, après avoir passé plus de 39 ans au service de la Banque nationale. Monsieur Robert Meli, collaborateur de l'institut d'émission depuis 1978 et sous-directeur au service de révision et de contrôle, est décédé subitement, le 24 novembre 1985. Monsieur Hans Walter Preisig, sous-directeur et chef du portefeuille du siège de Zurich, est décédé le 5 janvier 1986 des suites d'une longue maladie; il était entré à l'institut d'émission en 1957. Nous garderons un souvenir ému et reconnaissant de ces trois collaborateurs.

Monsieur Rudolf Winteler, directeur de la succursale de Bâle, a pris sa retraite à la fin du mois de novembre 1985. Au service de la Banque depuis 1942, il a assumé diverses fonctions avant d'être nommé par le Conseil fédéral directeur de la succursale d'Aarau, en 1969, et directeur de la succursale de Bâle, sept ans plus tard. Il s'est acquis confiance et estime au sein de la Banque comme au sein de larges milieux à l'extérieur.

Monsieur Valentin Zumwald, caissier principal de la Banque, a pris lui aussi sa retraite à la fin du mois de novembre 1985. Il a commencé son activité à la Banque en 1946 et est entré à la caisse principale en 1955. Monsieur Zumwald a été nommé caissier principal de la Banque en 1981. Grâce à ses grandes compétences et à son amabilité, il s'est acquis l'estime et la considération de ses supérieurs, de ses collègues et de ses collaborateurs.

La Banque nationale tient à adresser à ces deux collaborateurs ses remerciements les plus vifs pour les précieux services qu'ils lui ont rendus.

Le Conseil fédéral a nommé

suppléant du chef du 1^{er} département, au 1^{er} avril 1985

Monsieur Georg Rich, directeur de la section économique

directeur de la succursale de Neuchâtel, au 1^{er} mai 1985

Monsieur Jean-Pierre Borel, jusque-là suppléant du directeur de la succursale de Genève, et

directeur de la succursale de Bâle, au 1^{er} décembre 1985

Monsieur Anton Föllmi, jusque-là sous-directeur au service d'études bancaires.

Au cours de l'année, le Comité de banque a nommé Messieurs

Jean-Pierre Béguelin, directeur du service d'études économiques, avec effet au 1^{er} janvier 1986, et

Roland Tornare, caissier principal de la Banque, avec entrée en fonction le 1^{er} décembre 1985.

3. Personnel

En 1985, le nombre des collaborateurs de la Banque a diminué de 11 pour s'inscrire à 539. Sur cet effectif, 34% étaient des collaborateurs autorisés à signer; cette part est restée presque inchangée d'une année à l'autre. Les collaborateurs à temps partiel, au nombre de 31, les 12 apprentis et une stagiaire ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel. Le taux de rotation du personnel s'est établi à 6,5% (sans les mises à la retraite).

Les dépenses pour le personnel actif ont atteint 49,4 millions de francs. La somme des traitements, y compris les allocations pour enfants, s'est élevée à 40,4 millions de francs; étant donné la diminution de l'effectif du personnel, elle n'a augmenté que de 0,8 million de francs ou de 2%. Le solde de 9 millions de francs concerne les charges sociales, la formation des collaborateurs et les possibilités de repas offertes au personnel. Des allocations de renchérissement totalisant 2,7 millions de francs ont été versées aux bénéficiaires de rentes.

Cette année également, la Banque a attaché une grande importance à la formation du personnel. Ainsi, en plus des séminaires pour cadres et des cours organisés au sein des départements, elle a mis sur pied un cours d'introduction pour les nouveaux collaborateurs commerciaux et techniques, ainsi que divers séminaires pour cadres inférieurs, moyens et supérieurs.

A la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1985, de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la Caisse de pensions des fonctionnaires et employés de la Banque nationale suisse s'est faite inscrire dans le registre de la prévoyance professionnelle que tient l'Office fédéral des assurances sociales. Pour une forte majorité des collaborateurs, la LPP n'apporte aucune modification matérielle sensible. Une révision approfondie des statuts de la Caisse de pensions est en cours.

Le Conseil de banque et la Direction générale adressent aux collaboratrices et aux collaborateurs leurs sentiments de reconnaissance pour les services dévoués qu'ils ont rendus à la Banque au cours de l'année.

F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale

1. Rapport de la Commission de contrôle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de contrôle désignée par votre Assemblée générale a vérifié, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale et du code des obligations, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1985.

Nous fondant sur les contrôles que nous avons effectués dans tous les sièges, succursales et agences propres ainsi que sur le rapport établi par la Fiduciaire Générale SA à la suite des vérifications auxquelles elle a procédé, nous avons constaté

- que le bilan, au total de fr. 58 546 654 829,38 au 31 décembre 1985, et le compte de profits et pertes, présentant un bénéfice net de fr. 7 592 823,20 pour l'exercice 1985, concordent avec les livres,
- que la comptabilité est tenue dans les règles,
- que la présentation des éléments de fortune et des résultats de l'exercice est conforme aux prescriptions légales.

Sur la base du résultat de nos vérifications, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que la proposition du Conseil de banque concernant la répartition du bénéfice est conforme aux prescriptions légales.

Berne, le 10 mars 1986

La Commission de contrôle
Staub
Grenier
Blaser

2. Résolutions du Conseil de banque

Sur la proposition du Comité de banque, le Conseil de banque a approuvé, dans sa séance du 7 mars 1986, le 78^e rapport de gestion présenté par la Direction générale et destiné au Conseil fédéral, ainsi qu'à l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, le 17 mars 1986, le rapport et les comptes annuels, conformément à l'article 63, alinéa 2, lettre i, de la loi sur la Banque nationale. En outre, la Commission de contrôle a déposé, le 10 mars 1986, le rapport prévu à l'article 51, alinéa 2, de ladite loi.

Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions suivantes*:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1985.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 592 823,20 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à l'Administration fédérale des finances	fr. 5 092 823,20
	<u>fr. 7 592 823,20</u>

Berne, le 18 mars 1986

Au nom du Conseil de banque
Le président du Conseil de banque
Wyss

Un membre de la Direction générale
Meyer

* Pour les résolutions concernant les élections au Conseil de banque et à la Commission de contrôle, voir page 59.

G. Annexes

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1985
2. Principaux postes du bilan, depuis 1946
3. Principaux postes du bilan, depuis 1946
(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)
4. Résultats annuels
5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936
6. Chronique monétaire 1985
7. Listes des membres des organes de surveillance et de direction

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1985

Actif

		Encaisse-or	Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse		Avances sur nantissement	Titres		Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif
					Valeurs escomptées	Bons du Trésor de la Confédération, y compris créances comptables		pouvant servir de couverture	autres		
<i>En milliers de francs</i>											
Janvier	10	11 903 907	37 170 346	23 195	234 991	—	12 156	109 406	1 668 254	63 717	228 680
	18	11 903 907	35 923 536	23 195	229 331	—	6 125	109 378	1 676 242	35 875	230 519
	31	11 903 907	33 253 148	23 195	2 489 090	—	2 427 337	158 400	1 636 637	315 155	236 500
Février	8	11 903 907	35 884 319	23 195	214 200	—	13 285	159 676	1 640 515	46 087	236 072
	20	11 903 907	34 334 230	23 195	198 630	—	7 670	159 703	1 649 001	32 581	266 311
	28	11 903 907	32 644 977	23 195	2 675 777	—	2 509 264	160 339	1 653 334	248 164	254 943
Mars	8	11 903 907	35 425 603	23 195	202 625	—	8 003	159 609	1 657 855	54 188	253 702
	20	11 903 907	34 472 616	23 195	200 936	—	9 757	162 633	1 659 393	62 795	257 160
	29	11 903 907	34 550 320	23 195	2 561 253	291 763	2 649 944	162 330	1 663 541	303 301	270 409
Avril	10	11 903 907	35 715 668	23 705	208 656	—	16 045	164 065	1 665 042	83 375	265 882
	19	11 903 907	35 028 919	23 705	209 694	—	14 728	168 563	1 666 573	60 104	263 026
	30	11 903 907	33 229 354	23 705	2 643 468	—	2 531 928	171 888	1 669 765	351 556	275 191
Mai	10	11 903 907	36 187 584	23 705	173 345	—	16 970	128 654	1 675 106	86 795	280 047
	20	11 903 907	35 769 916	23 705	164 262	—	18 604	129 529	1 678 995	86 169	288 333
	31	11 903 907	33 592 980	23 705	2 720 136	—	2 615 331	128 958	1 685 918	402 128	293 959
Juin	10	11 903 907	36 612 682	23 705	167 787	—	16 457	95 060	1 691 812	51 538	288 953
	20	11 903 907	36 895 254	23 705	169 872	—	6 903	96 127	1 697 816	73 203	288 619
	28	11 903 907	35 521 888	23 705	2 693 012	322 565	2 902 767	96 505	1 702 876	385 297	297 826
Juillet	10	11 903 907	37 489 047	24 210	169 618	—	16 120	97 672	1 708 789	102 262	297 339
	19	11 903 907	36 262 333	24 210	165 640	—	12 005	142 540	1 673 685	82 707	306 898
	31	11 903 907	33 374 924	24 210	2 801 089	—	2 724 215	143 306	1 680 325	320 050	307 607
Août	9	11 903 907	37 357 736	24 210	162 615	—	15 780	143 092	1 684 395	63 550	310 347
	20	11 903 907	36 657 114	24 210	158 369	—	8 401	143 296	1 689 948	70 179	309 691
	30	11 903 907	34 795 092	24 210	2 751 653	—	2 728 818	143 336	1 696 111	315 218	313 615
Sept.	10	11 903 907	37 606 948	24 210	165 338	—	3 932	146 738	1 697 792	66 432	323 800
	20	11 903 907	37 258 775	24 210	165 204	—	1 355	147 406	1 704 267	54 716	298 398
	30	11 903 907	35 636 797	24 210	2 570 019	301 651	2 851 660	148 957	1 706 942	299 206	338 893
Oct.	10	11 903 907	37 153 704	24 652	162 915	—	13 952	150 955	1 710 134	48 852	337 026
	18	11 903 907	36 513 570	24 652	161 709	—	4 335	151 519	1 714 765	57 218	341 404
	31	11 903 907	34 017 985	24 652	2 768 267	—	2 804 640	151 505	1 724 315	368 145	349 528
Nov.	8	11 903 907	37 660 892	8 554	162 783	—	7 966	150 698	1 727 513	70 039	351 231
	20	11 903 907	38 623 278	8 554	159 767	—	1 807	152 368	1 731 279	57 772	351 553
	29	11 903 907	36 043 383	8 554	2 709 639	—	2 788 734	152 474	1 729 330	320 883	359 979
Déc.	10	11 903 907	39 751 398	8 554	158 088	—	1 636	154 961	1 741 667	69 186	322 574
	20	11 903 907	42 105 538	8 554	155 547	—	2 121	159 192	1 748 665	93 208	313 893
	31	11 903 907	38 133 846	6 838	2 465 907	372 525	2 973 645	236 230	1 674 889	529 660	224 208

Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Réserves minimales des banques	Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>				
<i>En milliers de francs</i>							
74 000	24 553 018	7 706 875	2 304 499	—	—	16 776 260	51 414 652
74 000	23 759 312	7 891 045	1 462 593	—	—	16 951 158	50 138 108
74 000	24 020 901	10 183 555	1 110 975	—	—	17 053 938	52 443 369
74 000	23 712 441	7 789 078	1 408 593	—	—	17 137 144	50 121 256
74 000	23 113 939	7 062 804	1 150 551	—	—	17 173 934	48 575 228
74 000	23 987 921	9 665 177	1 125 456	—	—	17 221 346	52 073 900
74 000	23 837 770	6 833 878	1 585 340	—	—	17 357 699	49 688 687
74 000	23 205 033	7 209 378	821 565	—	—	17 442 416	48 752 392
74 000	24 260 559	11 890 348	623 733	—	—	17 531 323	54 379 963
74 000	23 770 315	6 950 230	1 603 956	—	—	17 647 844	50 046 345
74 000	23 092 529	7 706 479	753 545	—	—	17 712 666	49 339 219
75 000	23 897 907	9 705 506	1 363 043	—	—	17 759 306	52 800 762
75 000	23 455 858	7 086 243	1 981 277	—	—	17 877 735	50 476 113
75 000	23 133 057	7 060 119	1 819 902	—	—	17 975 342	50 063 420
75 000	23 861 531	9 645 200	1 652 796	—	—	18 132 495	53 367 022
75 000	23 543 406	6 730 808	2 295 470	—	—	18 207 217	50 851 901
75 000	23 057 472	7 681 627	2 050 448	—	—	18 290 859	51 155 406
75 000	24 292 990	11 444 644	1 713 553	—	—	18 324 161	55 850 348
75 000	23 473 089	7 801 670	2 058 674	—	—	18 400 531	51 808 964
75 000	23 077 291	7 464 036	1 357 944	—	—	18 599 654	50 573 925
75 000	23 529 064	9 878 466	1 153 314	—	—	18 643 789	53 279 633
75 000	23 227 567	7 385 699	2 288 468	—	—	18 688 898	51 665 632
75 000	22 759 424	7 594 201	1 804 964	—	—	18 731 526	50 965 115
75 000	23 573 804	10 622 456	1 582 854	—	—	18 817 846	54 671 960
75 000	23 198 647	7 489 454	2 242 033	—	—	18 933 963	51 939 097
75 000	22 845 373	7 972 156	1 722 656	—	—	18 943 053	51 558 238
75 000	23 691 186	11 472 689	1 547 842	—	—	18 995 525	55 782 242
75 000	23 171 342	7 805 677	1 339 525	—	—	19 114 553	51 506 097
75 000	22 761 768	8 123 118	810 509	—	—	19 102 684	50 873 079
75 000	23 585 683	9 803 873	1 508 808	—	—	19 139 580	54 112 944
75 000	23 378 190	6 933 884	2 467 886	—	—	19 188 623	52 043 583
75 000	22 903 389	8 179 736	2 565 344	—	—	19 266 816	52 990 285
75 000	24 262 678	10 101 382	2 329 598	—	—	19 252 225	56 020 883
75 000	24 399 817	8 217 995	2 117 779	—	—	19 301 375	54 111 966
75 000	26 104 871	8 014 422	2 968 854	—	—	19 327 478	56 490 625
75 000	25 861 614	14 105 225	2 767 454	—	—	15 712 362	58 521 655

2. Principaux postes du bilan, depuis 1946

Actif

En fin d'année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Avoirs avec garantie de change dans des banques centrales étrangères	Portefeuille suisse				Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Perte sur les devises et sur l'or
					Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations escomptées	Total				
<i>En millions de francs</i>												
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	39,7	44,2	45,2	—
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	37,8	43,3	45,1	—
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	66,3	42,9	58,3	—
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	71,7	42,8	77,8	—
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	97,5	51,7	61,5	—
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	77,7	65,3	75,3	—
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	38,9	92,9	66,1	—
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	109,3	181,7	81,5	—
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	86,6	181,9	72,4	—
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	160,1	180,6	99,7	—
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	277,1	170,2	89,5	—
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	223,5	156,0	82,8	—
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	28,5	10,8	72,4	1 243,5 ⁴
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	418,8	—	142,3	1 243,5 ⁴
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	557,7	—	281,8	1 243,5 ⁴
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	699,9	92,5	166,9	621,5 ⁴
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	200,2	3,7	136,3	621,5 ⁴
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	157,0	63,8	160,3	—
1977	11 903,9	20 514,2	3 949,0	—	1 207,4	267,0	44,7	1 519,1	197,5	559,1	171,6	—
1978	11 903,9	28 981,8	2 028,5	—	214,6	—	21,5	236,1	49,6	348,0	185,7	2 593,5 ⁵
1979	11 903,9	26 390,4	—	—	1 532,2	10,0	38,3	1 580,5	886,4	963,4	288,6	1 110,9 ⁵
1980	11 903,9	27 355,6	11,4	—	2 285,1	152,0	48,4	2 485,5	919,8	1 212,2	289,6	—
1981	11 903,9	25 494,8	0,2	—	2 710,0	256,0	40,9	3 006,9	2 513,9	1 018,4	399,6	—
1982	11 903,9	31 872,8	6,3	—	2 076,8	109,2	2,1	2 188,1	1 559,6	1 268,3	314,0	—
1983	11 903,9	32 677,5	28,7	—	2 524,5	149,2	2,6	2 676,3	2 408,6	1 562,5	346,4	—
1984	11 903,9	38 876,0	23,2	—	2 455,4	293,5	—	2 748,9	2 677,9	1 773,6	500,8	—
1985	11 903,9	38 133,8	6,8	—	2 465,9	372,5	—	2 838,4	2 973,6	1 911,1	529,7	—

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Reconnaissance de dette de la Confédération, selon l'arrêté fédéral du 15 décembre 1971.

⁵ Couverte par les réserves latentes sur l'encaisse-or.

Passif

Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Engagements à vue					Ré- serves mini- males des banques	Engage- ments à terme	Ajuste- ment de l'évalua- tion des devises	Capital social et fonds de ré- serve	Provisions		Total du bilan	En fin d'année
		Total	dont								pour risques de change	autres		
En millions de francs	%	En millions de francs												
			Comptes de vire- ments des ban- ques, du commer- ce et de l'industrie	Com- ptes de la Con- fédéra- tion	Com- ptes des accords de paie- ments et de clearing	Avoirs de ban- ques étran- gères ⁶								
4 090,7	121,00	1 164,6	662,3	194,6	223,5	—	—	—	—	67,5	—	7,8	5 499,8	1946
4 383,4	119,91	1 172,3	722,3	127,2	263,4	—	—	—	—	68,0	—	5,1	5 932,1	1947
4 594,3	126,70	1 242,8	960,0	11,2	221,7	—	—	337,1	—	68,5	—	5,1	6 400,6	1948
4 566,3	136,66	1 731,1	1 334,8	105,8	249,6	—	—	200,0	—	69,0	—	4,1	6 721,9	1949
4 663,8	128,13	1 773,1	1 042,1	485,6	170,2	—	—	—	—	69,5	—	4,4	6 658,6	1950
4 927,3	121,85	1 528,8	1 101,9	225,4	159,9	—	—	—	—	70,0	—	3,6	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 453,9	1 209,2	78,9	126,8	—	—	—	—	70,5	—	3,9	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 540,9	1 147,3	157,3	171,5	—	—	—	—	71,0	—	5,3	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 692,2	1 255,2	216,1	171,5	—	—	—	—	71,5	—	4,8	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 990,4	1 623,8	268,9	82,1	—	—	—	—	72,0	—	13,4	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	2 286,4	1 570,6	609,2	89,2	—	—	—	—	73,0	—	16,0	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	2 393,0	1 831,1	471,1	74,7	—	—	—	—	74,0	—	17,1	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 726,4	2 541,2	105,7	61,3	—	—	—	—	75,0	—	16,8	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 535,3	2 330,7	165,6	22,1	—	—	—	—	76,0	—	17,0	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 756,4	2 288,4	416,6	33,3	—	—	390,3	—	77,0	—	18,4	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	2 947,0	1 996,1	662,5	37,2	231,5	1 035,0 ⁷	293,5	—	78,0	—	21,7	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 799,7	2 294,2	355,9	30,0	98,0	1 035,0 ⁷	373,0	—	79,0	—	22,9	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	3 187,8	2 700,0	389,4	39,3	31,8	1 035,0 ⁷	357,3	—	80,0	—	26,1	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	3 270,6	2 907,9	291,5	24,4	25,6	1 035,0 ⁷	433,2	—	81,0	—	28,7	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 215,4	3 005,0	126,2	20,9	44,3	1 035,0 ⁷	602,0	—	82,0	—	37,1	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	3 430,5	2 982,2	375,2	23,3	34,4	1 035,0 ⁷	389,0	—	83,0	—	37,2	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	4 144,9	3 810,8	230,7	29,0	53,9	—	550,0	—	84,0	—	52,2	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	6 413,6	5 776,2	505,0	33,4	75,1	—	233,1	—	85,0	—	69,2	19 339,7	1968
12 518,4	91,34	6 954,8	6 353,4	493,0	40,0	49,6	—	141,9	—	86,0	—	105,0	20 482,5	1969
13 106,0	90,20	8 410,1	7 749,6	405,3	18,3	208,4	—	401,7	—	87,0	—	145,0	23 095,3	1970
14 309,9	83,01	11 854,4	10 701,6	713,7	15,3	393,1	516,4 ⁸	313,1	—	88,0	665,2	160,0	28 014,6	1971
16 635,0	71,41	11 020,8	9 312,6	1 380,3	17,0	279,5	2 029,3 ⁹	75,2	—	89,0	783,7	210,0	31 362,9	1972
18 296,2	65,00	9 036,1	8 234,9	458,2	7,8	296,7	2 872,0 ⁹	229,6	—	90,0	547,7	290,0	32 297,8	1973
19 435,8	61,19	10 367,1	9 505,0	714,5	—	114,8	347,8 ⁹	1 233,2	—	91,0	157,7	360,0	33 260,6	1974
19 127,8	62,17	13 296,0	11 478,5	1 623,8	—	150,0	165,3 ⁹	379,8	—	92,0	389,7	380,0	34 991,0	1975
19 730,9	60,33	16 648,7	12 643,7	3 817,5	—	146,2	246,2 ⁹	954,8	—	93,0	—	390,0	39 324,0	1976
20 396,8	58,96	16 330,2	13 622,8	2 513,8	—	149,3	—	772,2	—	94,0	—	226,2	38 921,0	1977
22 499,1	52,91	20 062,8	15 583,9	3 437,7	—	990,6	—	2 893,2	—	95,0	—	190,2	46 421,0	1978
23 760,9	50,10	17 735,6	13 207,1	2 209,4	—	2 252,8	—	630,1	—	95,0	—	143,5	43 244,5	1979
24 106,3	49,38	16 376,1	13 661,0	402,8	—	2 254,0	—	273,5	—	95,0	2 157,1	270,0	44 318,7	1980
23 336,7	51,01	14 958,0	12 466,7	1 513,9	—	908,0	—	500,0	—	96,0	4 531,3	340,0	44 584,5	1981
24 477,0	48,63	15 713,5	13 992,7	798,9	—	852,0	—	250,0	1 624,6	97,0	6 564,6	450,0	49 374,2	1982
24 759,4	48,08	15 229,4	14 229,2	812,0	—	125,4	—	—	2 528,1	98,0	8 565,8	500,0	51 869,2	1983
26 489,3	44,94	15 537,1	14 227,8	1 102,9	—	130,1	—	—	5 118,7	99,0	10 811,7	490,0	58 748,8	1984
25 861,6	46,03	16 872,7	14 105,2	2 537,1	—	128,1	—	—	1 564,2	100,0	13 467,7	490,0	58 546,7	1985

⁶ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁷ Comptes de virements de banques temporairement liés.

⁸ Selon la convention du 16 août 1971 concernant les réserves minimales extraordinaires.

⁹ Réserves minimales des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 et celui du 19 décembre 1975.

3. Principaux postes du bilan, depuis 1946

(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)

Actif

Année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse
				Effets suisses	Bons du Trésor ³	Obligations escomptées				
<i>En millions de francs</i>										
1946	4 818,0	171,7	—	48,1	6,4	2,8	57,3	36,3	58,8	13,3
1947	5 129,9	113,6	—	36,2	8,0	7,7	51,9	59,7	50,8	16,8
1948	5 662,7	135,7	—	118,7	1,6	11,3	131,6	59,5	47,7	16,8
1949	6 046,1	305,2	—	102,4	0,3	2,2	104,9	27,6	41,7	9,7
1950	6 179,4	297,9	—	86,8	0,7	1,2	88,7	23,3	41,2	11,3
1951	6 000,9	225,5	—	150,0	2,6	2,3	154,9	30,9	40,1	13,8
1952	5 847,5	337,1	—	201,2	0,8	3,4	205,4	30,0	40,1	13,0
1953	5 998,7	511,4	—	191,6	0,7	0,9	193,2	24,7	35,8	13,0
1954	6 176,7	517,5	—	111,9	0,5	1,5	113,9	26,1	43,7	14,5
1955	6 304,5	597,9	—	88,9	1,2	8,6	98,7	44,7	46,1	17,1
1956	6 794,6	585,8	—	100,5	1,6	15,8	117,9	47,7	45,4	19,8
1957	7 096,4	538,3	—	128,5	0,5	15,8	144,8	31,6	45,4	16,3
1958	7 957,8	539,2	—	108,6	0,1	2,6	111,3	11,4	44,9	11,2
1959	8 285,9	444,1	—	46,6	—	0,7	47,3	8,5	44,3	10,5
1960	8 151,0	522,4	—	48,2	—	1,7	49,9	15,6	43,6	13,4
1961	10 049,6	1 121,6	—	48,0	—	1,5	49,5	13,8	43,0	13,0
1962	10 613,6	827,3	207,0 ⁴	53,6	1,1	5,3	60,0	16,1	42,8	16,1
1963	10 753,3	844,1	207,0	59,6	2,7	4,5	66,8	17,5	91,9	16,3
1964	11 080,6	1 232,4	300,8	77,0	5,2	9,8	92,0	29,4	58,3	20,0
1965	11 672,4	971,7	432,0	77,5	5,6	10,0	93,1	20,9	78,0	22,1
1966	11 621,5	983,4	474,9	86,5	4,7	18,6	109,8	32,6	144,1	26,4
1967	11 982,3	1 351,8	451,8	92,5	4,7	15,0	112,2	30,5	185,1	26,9
1968	11 586,5	1 602,6	1 110,3	104,4	3,3	6,5	114,2	27,3	181,0	26,8
1969	11 431,8	2 020,8	1 718,8	193,4	9,3	19,6	222,3	71,1	176,0	32,2
1970	11 615,5	3 418,7	1 851,0	134,6	9,5	11,3	155,4	47,0	167,6	39,3
1971	11 854,9	6 834,3	3 203,3	114,3	3,6	4,3	122,2	15,9	128,4	35,6
1972	11 879,6	9 721,4	4 278,0	109,5	5,8	1,8	117,1	22,2	122,2	38,5
1973	11 892,5	10 515,1	4 397,6	166,0	24,7	4,6	195,3	67,0	—	55,1
1974	11 892,7	8 624,2	5 237,2	730,8	48,7	16,3	795,8	132,2	65,6	71,0
1975	11 892,7	10 005,3	5 403,0	574,2	61,1	5,3	640,6	85,8	13,9	50,1
1976	11 897,7	13 371,8	5 388,9	299,3	63,3	1,5	364,1	81,8	34,3	57,3
1977	11 903,9	13 785,3	4 625,6	523,6	72,8	6,4	602,8	93,6	420,3	69,2
1978	11 903,9	21 697,2	3 017,3	356,2	32,2	6,8	395,2	35,0	333,5	66,3
1979	11 903,9	24 628,7	1 425,3 ⁵	419,0	0,3	9,2	428,5	107,2	684,6	71,8
1980	11 903,9	20 802,0	11,4 ⁶	906,1	16,2	27,7	950,0	301,5	1 064,6	112,9
1981	11 903,9	21 488,0	16,8	1 250,0	22,0	12,4	1 284,4	689,5	1 203,5	143,7
1982	11 903,9	24 466,9	1,4	958,0	13,9	3,0	974,9	391,0	1 126,4	128,4
1983	11 903,9	27 558,6	26,2	895,4	12,7	1,0	909,1	610,0	1 422,5	132,4
1984	11 903,9	30 450,4	28,7	960,9	19,8	0,1	980,8	735,5	1 671,8	138,6
1985	11 903,9	36 073,8	21,2	1 004,8	35,8	—	1 040,6	909,4	1 834,2	159,2

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Moyenne d'octobre à décembre.

⁵ Moyenne de janvier à mars.

⁶ Moyenne d'août à décembre.

Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Réserves minimales des banques ⁸	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁷				
En millions de francs	%	En millions de francs								
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	—	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	401,9	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ¹⁶	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ¹⁷	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ¹⁰	3 198,4	1 035,0 ¹²	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,86	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0 ¹³	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970
12 663,8	93,61	7 452,3 ⁹	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	949,5 ¹⁴	483,1	1971
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	1 674,6	395,1	1972
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 ¹¹	3 317,2	600,1	1973
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 ¹¹	1 586,2	870,9	1974
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 ¹¹	371,4	1 222,7	1975
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 ¹¹	264,1	1 426,3	1976
18 590,5	64,03	7 057,8	2 549,7	39,5	—	179,8	9 834,0 ¹¹	236,0 ¹⁵	1 160,4	1977
19 547,6	60,90	9 771,4	2 780,7	54,2	—	389,3	13 001,1 ¹¹	—	3 263,0	1978
21 069,7	56,50	10 484,9	2 443,9	59,6	—	2 226,3	15 221,4 ¹¹	—	2 656,9	1979
21 779,7	54,86	7 860,6	1 234,2	52,7	—	2 289,7	11 445,2 ¹¹	—	925,0	1980
21 937,0	54,26	7 254,2	901,3	45,3	—	1 645,1	9 852,6 ¹¹	—	266,3	1981
22 101,9	53,86	7 701,8	904,6	50,0	—	908,5	9 576,0 ¹¹	—	395,8	1982
22 796,5	52,22	8 147,2	1 447,9	54,5	—	182,0	9 842,0 ¹¹	—	145,8 ¹⁸	1983
23 327,6	51,03	8 333,3	1 237,2	58,0	—	127,7	9 768,8 ¹¹	—	—	1984
23 676,7	50,28	8 589,1	1 507,1	66,7	—	111,1	10 296,4 ¹¹	—	—	1985

⁷ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁸ De 1961 à 1967, comptes de virements de banques temporairement liés.

⁹ Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

¹⁰ Moyenne de fin juin à décembre.

¹¹ Y compris les chèques en circulation.

¹² Moyenne de fin mars à décembre.

¹³ Moyenne de janvier au début de décembre.

¹⁴ Moyenne de fin septembre à décembre.

¹⁵ Moyenne de janvier et février.

¹⁶ Moyenne de janvier à juillet.

¹⁷ Moyenne d'octobre à décembre.

¹⁸ Moyenne de janvier à août.

4. Résultats annuels

Dépenses

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
	En milliers de francs							
Charges d'exploitation	75 174	79 369	80 731	71 604	86 920	106 160	120 232	93 998
Autorités de la Banque	492	643	581	594	688	722	726	718
Personnel	31 164	32 625	34 401	40 815	47 790	46 602	49 984	52 123
Locaux	24 937	8 614	14 354	6 083	9 464	20 355	16 115	9 379
Equipements	2 312	13 829	6 351	1 829	2 652	9 658	17 858	2 402
Frais généraux et frais de bureau	1 570	1 592	1 782	1 720	2 117	2 248	2 754	2 914
Information et communication	1 035	1 144	1 183	1 355	1 867	1 639	1 859	1 951
Imprimés et publications	558	628	714	1 617	1 045	615	548	635
Circulation des billets	8 413	13 452	15 263	14 190	16 116	18 659	18 601	17 105
Divers	4 693	6 842	6 102	3 401	5 181	5 662	11 787	6 771
Charges financières	4 522 796	1 948 544	1 272 895	258 323	182 890	197 099	132 687	122 193
Intérêts sur comptes de dépôt	1 532	1 431	1 740	2 482	2 664	2 409	2 767	3 077
Intérêts aux administrations fédérales	17 169	13 060	5 040	18 179	24 086	42 289	39 296	56 767
Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	43 313	23 958	2 644	33	—	—	—	—
Intérêts sur bons émis par la Banque	—	—	32 127	19 772	34 600	13 126	—	—
Autres charges liées aux opérations de stérilisation	—	29 578	41 285	20 506	4 533	167	—	—
Amortissements sur les titres en portefeuille	—	109 364	54 166	183 038	114 510	138 467	90 624	62 349
Amortissements sur les bâtiments	26 000	40 315	24 950	14 313	2 497	641	—	—
Amortissements sur les devises	4 434 782	248 328	—	—	—	—	—	—
Amortissement de la perte sur les réserves de devises portée au bilan au 31.12.1978	—	1 482 510	1 110 943	—	—	—	—	—
Impôts	—	—	—	—	8 898	—	2 851	—
Attribution aux institutions de prévoyance	—	—	10 000	4 000	3 000	2 500	5 000	3 000
Attribution à la fondation Centre d'études de Gerzensee	—	—	—	—	—	—	32 733	—
Provisions	—	—	2 290 149	2 444 142	2 143 355	2 051 141	2 245 993	2 655 953
Provision pour risques de change	—	—	2 157 117	2 374 142	2 033 355	2 001 141	2 245 993	2 655 953
Autres provisions	—	—	133 032	70 000	110 000	50 000	—	—
Bénéfice net	—	—	7 516	7 593	7 593	7 593	7 593	7 593
Attribution au fonds de réserve	—	—	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dividende	(1500) ¹	(1500) ¹	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Versement à l'Administration fédérale des finances	(5016) ¹	(5016) ¹	5 016	5 093	5 093	5 093	5 093	5 093
Total	4 597 970	2 027 913	3 661 291	2 785 662	2 432 656	2 364 493	2 547 089	2 882 737

¹ Montants prélevés sur la provision.

Recettes

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
	En milliers de francs							
Recettes d'exploitation	4 107	5 085	5 776	6 933	7 389	9 319	8 245	7 569
Commissions	2 802	3 661	2 913	2 832	3 006	4 756	3 935	2 945
Bâtiments de la Banque	691	927	2 161	2 465	2 603	2 892	2 816	3 170
Divers	614	497	702	1 636	1 780	1 671	1 494	1 454
Recettes financières	1 316 171	1 982 578	3 655 515	2 778 729	2 425 267	2 355 174	2 538 844	2 875 168
Devises et or	1 257 674	1 957 316	2 313 747	2 552 937	2 307 193	2 228 957	2 391 222	2 709 177
Ajustement de l'évaluation des devises	—	—	1 264 579	90 019	—	—	—	—
Escompte	5 464	4 307	19 461	43 844	37 518	23 651	23 442	25 511
Avances sur nantissement	616	1 529	8 513	25 096	15 656	17 738	21 536	25 257
Portefeuille de titres	52 213	19 282	47 880	64 840	62 801	83 232	100 691	113 281
Comptes correspondants en Suisse	204	144	1 335	1 993	2 099	1 596	1 953	1 942
Prélèvement sur des provisions	684 239	40 250	—	—	—	—	—	—
Prélèvement sur la provision pour risques de change	648 239	—	—	—	—	—	—	—
Prélèvement sur d'autres provisions	36 000	40 250	—	—	—	—	—	—
Perte due aux amortissements sur devises	2 593 453	—	—	—	—	—	—	—
Total	4 597 970	2 027 913	3 661 291	2 785 662	2 432 656	2 364 493	2 547 089	2 882 737

5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936

Taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement			Taux spéciaux de l'escompte pour effets de stocks obligatoires				
Date de la modification	Taux de l'escompte %	Taux des avances sur nantissement %	Date de la modification	Denrées alimentaires et fourrages %	Autres stocks %		
1936	9 septembre	2	3	1957	1 ^{er} avril	1 ³ / ₄	2
	26 novembre	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		25 juillet	2	2 ¹ / ₂
1957	15 mai	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1959	1 ^{er} juin	1 ³ / ₄	2
1959	26 février	2	3	1964	6 juillet	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1964	3 juillet	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1966	1 ^{er} janvier	2 ³ / ₄	3
1966	6 juillet	3 ¹ / ₂	4		1 ^{er} octobre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1967	10 juillet	3	3 ³ / ₄	1968	1 ^{er} avril	3	3 ¹ / ₂
1969	15 septembre	3 ³ / ₄	4 ³ / ₄	1969	11 novembre	3 ³ / ₄	4
1973	22 janvier	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₄	1972	25 janvier	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
1974	21 janvier	5 ¹ / ₂	6		1 ^{er} mars	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1975	3 mars	5	6	1974	2 janvier	3 ³ / ₄	4
	20 mai	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₂		16 avril	4	4 ¹ / ₂
	25 août	4	5	1975	1 ^{er} janvier	4 ¹ / ₂	5
	29 septembre	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂		25 août	3 ³ / ₄	4 ¹ / ₄
	29 octobre	3	4		1 ^{er} novembre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1976	13 janvier	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1976	1 ^{er} janvier	3	3 ¹ / ₄
	8 juin	2	3		1 ^{er} février	2 ³ / ₄	3
1977	15 juillet	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		15 mars	2 ¹ / ₂	2 ³ / ₄
1978	27 février	1	2		10 juin	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1979	5 novembre	2	3		1 ^{er} décembre	2	2 ¹ / ₄
1980	28 février	3	4	1977	18 juillet	1 ³ / ₄	2
1981	3 février	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂	1978	27 février	1 ¹ / ₂	1 ³ / ₄
	20 février	4	5 ¹ / ₂		20 mars	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₂
	11 mai	5	6 ¹ / ₂		25 septembre	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₄
	2 septembre	6	7 ¹ / ₂	1979	8 novembre	1 ³ / ₄	2
	4 décembre	6	7	1980	21 janvier	2	2 ¹ / ₄
1982	19 mars	5 ¹ / ₂	7		5 mars	3	3 ¹ / ₄
	27 août	5	6 ¹ / ₂	1981	6 février	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
	3 décembre	4 ¹ / ₂	6		23 février	4	4 ¹ / ₄
1983	18 mars	4	5 ¹ / ₂		12 mai	5	5 ¹ / ₄
					4 septembre	6	6 ¹ / ₄
				1982	24 mars	5 ¹ / ₂	5 ³ / ₄
					14 juin	5 ¹ / ₄	5 ¹ / ₂
					1 ^{er} septembre	4 ³ / ₄	5
					9 décembre	4 ¹ / ₄	4 ¹ / ₂
				1983	11 mars	4	4 ¹ / ₄
					22 mars	3 ³ / ₄	4

6. Chronique monétaire 1985

- 15 mai La Banque nationale suisse supprime le plafond de 200 millions de francs, par émission publique, pour les emprunts de débiteurs étrangers. Pour ce qui a trait au montant des émissions, les emprunts de débiteurs étrangers sont ainsi mis sur le même pied que les placements de «notes» (voir page 37).
- 16 juillet L'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales (modification du 22 mars 1985) entre en vigueur pour une durée de dix ans (voir page 39).
- 20 décembre En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale fixe à 2% l'objectif monétaire pour l'année 1986 (voir pages 7 s.).

7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction (situation au 1er janvier 1986)

Conseil de banque (période administrative 1983—1987)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

Edmund Wyss, Bâle, président

François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président

Franz Beeler, directeur de la Banque cantonale de Schwyz, Schwyz

Bruno Boller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Boller, Winkler AG, Turbenthal

- * Hans Braunschweiler, président du conseil d'administration de Winterthur Sociétés d'assurances, Winterthour
- * Leo Bühler, directeur de la Banque cantonale de Thurgovie, Weinfelden
- * Félix Carruzzo, président du conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais, Sion
- * Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Berne
Hans Dickenmann, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, Hausen
- * Hans-Rudolf Früh, conseiller national, vice-président du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler
Arthur Fürer, président du conseil d'administration de la Banque Leu SA, Chardonne
Peter Gerber, président du Conseil des Etats, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg
Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay
- * Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de Hiag Holding AG, président de la Fédération Suisse des Importateurs et du Commerce de Gros, Riehen
- * Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvornier
Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Bassersdorf
Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Stuckishaus
- * Robert Holzach, président du conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zumikon
- * Arnold Koller, conseiller national, professeur à l'Université de Saint-Gall, Appenzell
François Lachat, ministre, chef du Département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura, Porrentruy
- * Kurt Lareida, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton d'Argovie, Aarau
Eduard Leemann, président de la direction de la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, Bâle
- * Hans Letsch, conseiller aux Etats, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Aarau
- * Werner Martignoni, conseiller national et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Muri près Berne
Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, Coire

- Carlo de Mercurio, président central de la Société suisse des hôteliers, Lutry
 Willy Messmer, Sulgen
- * François Milliet, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Gale-
 nica Holding SA, président du conseil d'administration de la SMH Société suisse de
 microélectronique et d'horlogerie SA, Lausanne
- Robert Moser, directeur des finances de la ville de La Chaux-de-Fonds, vice-président
 central de la Société suisse des employés de commerce, La Chaux-de-Fonds
- * Anton Muheim, avocat, Lucerne
- Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de
 CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- Rudolf Reichling, conseiller national, président de l'Union centrale des producteurs
 suisses de lait, Stäfa
- Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune
- Ugo Sadis, Lugano
- Claude de Saussure, de la maison Pictet et Cie, Genève
- Jakob Schönenberger, conseiller aux Etats, président de la commission de banque de la
 Banque cantonale de Saint-Gall, Kirchberg
- Hans Sommer, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Lumi-
 part AG, Bellach
- * Alberto Stefani, avocat et notaire, Giornico
- Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, Zurich
- Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg,
 Tavel

Comité de banque (période administrative 1983—1987)

- Edmund Wyss, Bâle, président de par ses fonctions
- François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-
 président de par ses fonctions
- Arthur Fürer, président du conseil d'administration de la Banque Leu SA, Chardonne
- Peter Gerber, président du Conseil des Etats, président de l'Union suisse des paysans,
 Frienisberg
- Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay
- Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédé-
 raux, Auvornier
- Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires mili-
 taires du canton des Grisons, Coire
- Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de
 CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune
- Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg,
 Tavel

Comités locaux (période administrative 1983—1987)

Aarau

Peter Heinrich Kern, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Kern & Cie SA, Aarau, président

Louis Mäder, administrateur-délégué de la maison Walter Mäder AG, Baden, vice-président

René Thalmann, président du conseil d'administration de Elektro-Apparatebau Olten AG, Wil-Starrkirch

Bâle

Hans Steinemann, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Patria Sociétés d'assurances, Bâle, président

Werner Jauslin, président du conseil d'administration de la maison Jauslin & Stebler Ingénieur AG, Muttenz, vice-président

Alexander Peter Füglistaller, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie du Warteck SA, Bâle

Berne

Bernard Leimgruber, directeur de Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac, président

Max Tschannen, président de la direction de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG Berne), président de l'Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse, Wohlen près Berne, vice-président

Hans Ineichen, directeur de la Fabrique de machines WIFAG, Gümliigen

Genève

Bernard d'Espine, directeur général des Ateliers Casai SA, Genève, président

Conrad Zellweger, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de LN Industries SA, Chêne-Bougeries, vice-président

Michel Brunschwig, de la maison «Bon Génie», Brunschwig & Cie, Vessy

Lausanne

Georges Golay, administrateur-délégué de la SA de la Manufacture d'horlogerie Audemars Piguet et Cie, Le Brassus, président

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sierre, vice-président

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Gétaz Romang SA, Aubonne

Lucerne

Franz Stöckli, directeur de Landor Holding AG, Sursee, président

Walter von Moos, administrateur-délégué de la maison von Moos Aciers SA, Lucerne, vice-président

Jörg Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne

Lugano

Paride Melera, Castel S. Pietro, président

Dani Tenconi, administrateur-délégué de Tensol SA Officine meccaniche, Piotta, vice-président

Ulrich K. Hochstrasser, directeur de la Société coopérative Migros Tessin, Breganzona

Neuchâtel

Alain Grisel, La Chaux-de-Fonds, président

Ernest Haas, membre du conseil d'administration de La Neuchâteloise-Assurances, Saint-Blaise, vice-président

Xavier Burrus, St-Sulpice

Saint-Gall

Walter Vetsch, Heerbrugg, président

Jürg Nef, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Nef & Cie SA, Saint-Gall, vice-président

Klaus Gebert, président du conseil d'administration de Geberit AG, Jona

Zurich

Werner Fuchs, Greifensee, président

Willy Baumann, président du conseil d'administration de la maison Baumann AG Roll-ladenfabrik, Horgen, vice-président

Claus Nüscheler, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Siber Hegner Holding SA, Erlenbach

Commission de contrôle (période administrative 1985/1986)

Membres

Werner Staub, Gossau, président

Gilbert Grenier, directeur général de la Caisse d'Épargne de la République et Canton de Genève, Genève

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Hünibach

Suppléants

Dieter Bäbler, directeur de la Banque cantonale de Glaris, Glaris

Gilbert Jobin, directeur général de la Banque cantonale du Jura, Delémont

Guido Kneubühler, président du conseil d'administration de la Volksbank Willisau AG, Kriens

Direction générale

Pierre Languetin, Zurich
Markus Lusser, Berne
Hans Meyer, Zurich

Secrétariat général

Secrétaire général

Andreas Frings, directeur, Zurich

Suppléant du
secrétaire général

Theodor Scherer, sous-directeur, Berne
Peter Hadorn, sous-directeur, Zurich

Départements

1^{er} département (Zurich)

Chef du département

Pierre Languetin, président de la Direction générale

Secrétariat

Anna Elisabeth Heeb, chef de division

Chargé des relations
avec la presse

Werner Abegg

Suppléants du chef du
département

Peter Klauser, directeur

Georg Rich, directeur

Section économique

Georg Rich, directeur

Service d'études
économiques

Jean-Pierre Béguelin, directeur

Pascal Bridel, conseiller scientifique

Hans-Jürg Büttler, conseiller scientifique

Franz Ettlin, conseiller scientifique

Service d'études
bancaires

Max Baltensperger, directeur

Urs Birchler, chef de division

Daniel Hefti, chef de division

Service de statistiques
bancaires

Christoph Menzel, sous-directeur

Section juridique,
personnel et services

Peter Klauser, directeur

Service juridique

Peter Klauser, directeur

Service du personnel

Gerhard Nideröst, directeur

Services techniques

Theo Birchler

Service de révision et
de contrôle

Hans Baumgartner, directeur

2^e département (Berne)

Chef du département	Markus Lusser, vice-président de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Jean-Pierre Roth, directeur
Opérations bancaires	Walter Bretscher, directeur
Comptabilité générale	Hans-Peter Dosch, directeur adjoint
Caisse du siège	Adolf Lerch, sous-directeur Paul Bürgi, chef de division
Correspondance, portefeuille	Daniel Ambühl, sous-directeur
Titres	Max Isenschmid, directeur adjoint
Billets et monnaies, sécurité, services	Johann Ammann, directeur
Caisse principale	Roland Tornare, caissier principal de la Banque Peter Trachsel, suppléant du caissier principal
Sécurité	Alex Huber, chef de division

3^e département (Zurich)

Chef du département	Hans Meyer, membre de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Mario Corti, directeur
Etat-major	Monique Dubois, sous-directrice
Opérations monétaires	Hans Stahel, directeur Bruno Müller, sous-directeur
Achat et vente de devises	Werner Bächtold, sous-directeur
Placement des devises	Martin Papp, sous-directeur
Portefeuille	Hans Walter Preisig, sous-directeur († 5. 1. 1986)
Titres	Karl Hug, sous-directeur
Autres opérations	Christian Vital, directeur Eugen Guyer, directeur adjoint
Trafic des paiements	Eugen Guyer, directeur adjoint
Comptabilité	Werner Bolliger, sous-directeur
Correspondance	Walter Obi, sous-directeur
Caisse	Roland-Michel Chappuis, sous-directeur
Informatique	Raymond Bloch, sous-directeur Jürg Ziegler, chef de division Peter Berwert, chef de division

Succursales

<i>Aarau</i>	Heinrich Herzog, directeur Fritz Merz, suppléant du directeur
<i>Bâle</i>	Anton Föllmi, directeur Karl Schär, suppléant du directeur
<i>Genève</i>	Serge Delémont, directeur Daniel Allamand, suppléant du directeur
<i>Lausanne</i>	Willy Schreyer, directeur Georges Mounoud, suppléant du directeur
<i>Lucerne</i>	Hans Theiler, directeur Daniel Wettstein, suppléant du directeur
<i>Lugano</i>	Cesare Gaggini, directeur Franco Poretti, suppléant du directeur
<i>Neuchâtel</i>	Jean-Pierre Borel, directeur Charles Girod, suppléant du directeur
<i>Saint-Gall</i>	René Kästli, directeur Alfred Geiger, suppléant du directeur

Agence propre

<i>La Chaux-de-Fonds</i> (rattachée à la succursale de Neuchâtel)	Jacques Jolidon, chef de l'agence
---	-----------------------------------

Agences gérées par une autre banque

Les agences de la Banque nationale sont gérées par des banques cantonales dans les localités suivantes:

Altdorf, Appenzell, Bellinzzone, Bienne, Coire, Fribourg, Glaris, Hérisau, Liestal, Sarnen, Sion, Soleure, Schaffhouse, Schwyz, Stans, Thoune, Weinfelden, Winterthour, Zoug.

Le présent rapport de gestion de la Banque nationale suisse paraît en langues française et allemande. Des versions abrégées, en italien et en anglais, sont également disponibles. Les quatre versions peuvent être obtenues au secrétariat général de la Banque nationale suisse, 3003 Berne, téléphone 031 21 02 11.

Composition et impression: Benteli SA, Berne

